



CNPS

C A M E R O U N

Bulletin d'Informations de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale
B.P. 441 Yaoundé - www.cnps.cm - E-mail : cnps.cameroon@cnps.cm - Tél : +237 222 23 44 79

N°023 - Mars 2019

Exécution of **P.7**
2019 budget

What the Director General Awaits !



DIGITALISATION DE LA SÉCURITÉ SOCIALE AU CAMEROUN **Pp.19-32**

Voici les services disponibles sur www.cnps.cm

Le focus de notre premier numéro de l'année 2019, vous apporte les explications nécessaires sur les applications disponibles sur le site web de l'organisme et qui facilitent l'accès aux services de la CNPS aux travailleurs et aux employeurs. Bonne lecture et bonnes découvertes !

CNPS

P.11

Couverture médicale des pensionnés

P.39

62,3 milliards de résultat net en 2018

La CNPS prend en charge 50% des frais





NOUVEAU !

EMPLOYEURS

PAYEZ DÉSORMAIS VOS COTISATIONS SOCIALES

SUR LE SITE WWW.CNPS.COM

APRÈS LA FINALISATION DE VOTRE

TÉLÉDÉCLARATION !

CLIQUEZ SUR **PAYER VOTRE DÉCLARATION**

ET UN MESSAGE DE CONFIRMATION S'AFFICHE.

PUIS, CLIQUEZ SUR **OK**, POUR CONFIRMER

ET LA PLATEFORME DE PAIEMENT EN LIGNE S'OUVRE.

SÉLECTIONNEZ UN OPÉRATEUR

ET PAYEZ LE **MONTANT TÉLÉDÉCLARÉ !**

S.COM/DECT/CNPS

CHOISISSEZ VOTRE MODE DE PAIEMENT





"[...] Bearing in mind that the ultimate goal of democracy is to provide the greatest number of people with the best living conditions possible and real equal opportunities, I will continue to devote all my efforts to:

- fostering economic growth that creates jobs, particularly for youths, and which can increase purchasing power;
- promoting the role of women in our society;
- facilitating the social integration of youths by further developing our educational system at all levels and focusing on professionalisation;
- fighting against exclusion, notably by providing better protection to persons with disabilities;
- improving access to public drinking water and electricity utilities;
- enhancing our health system by building new hospitals and finalising an efficient social security system [...]"

H.E. PAUL BIYA

Swearing-in ceremony,

Tuesday, 6th November 2018 at the National Assembly

«[...] Conscients que la finalité de la démocratie est d'apporter au plus grand nombre des conditions de vie aussi bonnes que possible et une véritable égalité des chances, je persisterai à consacrer tous mes efforts :

- à favoriser la relance de la croissance économique, créatrice d'emplois, notamment pour les jeunes, et susceptible d'améliorer le pouvoir d'achat ;
- à promouvoir le rôle des femmes dans notre société ;
- à faciliter l'intégration sociale des jeunes, en développant encore davantage notre système éducatif, à tous les niveaux, et en mettant l'accent sur la professionnalisation;
- à lutter contre l'exclusion, notamment par une meilleure protection des personnes vivant avec un handicap ;
- à améliorer l'accès aux services publics de l'eau potable et de l'électricité ;
- à renforcer notre système de santé, en ouvrant de nouveaux hôpitaux et en finalisant un dispositif de sécurité sociale [...]"

S.E.M. PAUL BIYA

Prestation de serment,

Mardi 6 novembre 2018 à l'Assemblée nationale



By **Noël Alain Olivier Mekulu Mvondo Akame**, Director General of the NSIF

Towards Total Dematerialisation Of Services

Slowly but surely, our ambition is becoming a reality. That of transforming the NSIF into an institution in the full sense of the word, which is irreducibly focused on operational efficiency, quality of service, proficiency, innovation ... and in a nutshell, modernity.

We are just in the second year of our third Strategic Plan, and yet our dream to lead the NSIF to total dematerialisation in management of records in business activities, archives and mail, is a reality! This, of course, augurs well for us who have chosen to focus this third Strategic Plan on the improvement of quality of service.

The convention recently signed between the NSIF and Orange Cameroon, is actually the outcome of a set of reforms implemented over the last ten years, with the sole aim of satisfying our increasingly demanding clients. It aims to further facilitate the payment of social security contributions to the NSIF and Family Allowances to Orange Money beneficiaries. It comes to complete the mobile payment solutions already implemented with MTN Mobile Money. These solutions are henceforth available to workers and pensioners.

This new step in our operating procedures is the result of a daring managerial vision and persistent work. This falls within the framework to dematerialise services, digitalise payments and simplify procedures. If the NSIF is able to dive into an obviously high-tech service, it is thanks to a user-oriented information system, which offers better warranties of security, reliability, traceability, speed and availability of data.

We are talking of the positive effects of the computer revolution operated within an Institution which is firmly committed to the path of modernity. Such revolution enabled the creation of SapelliEnergizer. This is an integrated technical management application used by all Social Insurance Centres and thanks to which social benefit files are now processed and monitored according to automated procedures; which reduces delays, updates employer and beneficiary files; to the great satisfaction of clients. Moreover, added to the credit of our computer revolution, we could mention the interconnection of structures throughout the country by the implementation of the intranet as a collaborative tool; as well as the immediate payment of new entitlements thanks to the setting up of Bureau Total, online consultation of employer and insured accounts on www.cnps.cm. There's also the possibility of sending queries to the NSIF via its email address cnps.cameroun@cnps.cm, or social network pages- [Facebook:CNPS](#) and [Twitter: @CnpsCameroun](#), digital transmission of pay slips to personnel, online declaration, online simulations of pensions, and payment of social benefits in one day instead of ten previously, in all Social Insurance Centres across the country. An initiative which received a prize from the ISSA...

Convinced that digital transformation leads to social transformation, we have heavily invested in it, aware of its undeniable added value for our clients. We are determined to continue. ●



Par **Noël Alain Olivier Mekulu Mvondo Akame**, Directeur Général de la CNPS

Vers la dématérialisation totale des services

Lentement mais sûrement, notre ambition se concrétise. Celle de faire de la CNPS, une entreprise au sens complet du terme. Un organisme irréductiblement tourné vers l'efficacité opérationnelle, la qualité de service, l'efficacité, l'innovation... et, en un mot, la modernité.

Nous n'en sommes encore qu'à la deuxième année de notre troisième plan stratégique que notre rêve de conduire la CNPS à la dématérialisation totale de la gestion des documents dans les activités métiers, aux archives et au courrier devient une réalité ! Cela est, bien évidemment, de bon augure pour nous qui avons choisi d'axer ce troisième plan stratégique sur l'amélioration de la qualité de service.

Le partenariat récemment établi entre la CNPS et Orange Cameroun est, en réalité, l'aboutissement d'un ensemble de réformes mises en œuvre depuis dix ans, dans le seul but de satisfaire nos clients devenus de plus en plus exigeants. Il vise à faciliter davantage le paiement des cotisations sociales à la CNPS et des allocations familiales aux bénéficiaires Orange Money. Il vient compléter le mobile paiement implémenté avec MTN Money d'ores et déjà disponible. Ces applications sont désormais à la disposition des travailleurs et des pensionnés.

Cette nouvelle étape de notre fonctionnement est le résultat d'une vision managériale audacieuse et d'un travail de longue haleine. Elle s'inscrit dans une option de dématérialisation des services, de digitalisation des paiements et de simplification des procédures. Si la CNPS est capable de se lancer vers ce qui apparaît comme un service high-tech, c'est grâce à un système d'information orienté utilisateurs, qui offre de meilleures garanties de sécurité, fiabilité, traçabilité, célérité et disponibilité des données.

Nous parlons-là des effets positifs de la révolution informatique opérée au sein d'une CNPS résolument engagée dans la voie de la modernité. Elle a permis la création de SapelliEnergizer, l'application de gestion technique intégrée utilisée par tous les centres de prévoyance sociale. Grâce à elle, les dossiers des prestations sociales sont désormais traités et suivis selon des procédures automatisées ; ce qui réduit les délais, assainit les fichiers employeurs et bénéficiaires ; à la grande satisfaction des clients. Toujours à l'actif de notre révolution informatique, l'interconnexion des structures sur l'ensemble du territoire par la mise en œuvre de l'intranet comme outil de collaboration ; de même que le paiement immédiat des nouveaux droits grâce à la mise sur pied du Bureau total, la consultation en ligne des comptes employeurs et assurés sur www.cnps.cm, la possibilité de transmettre à la CNPS les requêtes via l'adresse mail : cnps.cameroun@cnps.cm, ou encore les pages Facebook: CNPS et Twitter: @CnpsCameroun, la transmission des bulletins de solde du personnel par voie numérique, la télédéclaration, l'obtention en ligne des simulations des pensions et le paiement des prestations sociales en un jour, au lieu de dix auparavant, dans tous les centres de prévoyance sociale à travers le territoire. Initiative primée par l'AISS...

Parce que nous sommes convaincus que la transformation numérique entraîne la transformation sociale, nous y avons lourdement investi, conscients de ce que la plus-value apportée à nos clients est indéniable. Nous sommes déterminés à continuer. ●

Editorial/Editorial

Towards Total Dematerialisation Of Services Vers la dématérialisation totale des services	4-5
--	-----

i-Actu

CNPS Des pensions retraites plus consistantes	7
PROMOTE 2019 Deux diplômes pour la CNPS	9
LABOUR CONDITIONS A rise in mission fees at CNPS	10
CNPS 62,3 milliards de résultat net en 2018	11

i-Evènement/i-Event

SPÉCIAL 34È ÉDITION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

YAOUNDÉ L'élégante parade des 145 femmes de la CNPS	13
HARCELEMENT Eradiquer le mal en milieu du travail ?	14
CÉLÉBRATION Les dames de la CNPS à l'honneur	15
JIF 2019 Le show dans les Centres	16-17
PARITÉ HOMME-FEMME EN ENTREPRISE La CNPS respecte la norme	18



DIRECTION GÉNÉRALE :
Place de l'Hippodrome
B.P. 441 Yaoundé - www.cnps.cm
E-mail : cnps.cameroun@cnps.cm
Tél. : +237 222 23 44 79

Directeur de la Publication :

Noël Alain Olivier

MEKULU MVONDO AKAME

Conseiller à la Rédaction :

Hortense ASIM ABISONE

Directeur de la Rédaction :

Christiane MPONGO épse KONO

Rédaction-en-chef :

Simon MEYANGA

Secrétariat de rédaction :

Thomas TANG

Traduction :

Audrey PEREM,

Georges EBAA, Javea NALOVA

Comité de rédaction :

Simon MEYANGA, Thomas TANG,

Carla Paule ANDJONGO,

Berthe Nadège BISSA,

Emma SILIKI MOUDIME épse MOUEN,

Hervé Brice CHOUDJEM

Secrétariat :

Michèle BAGNACK

Maquette et mise en page :

Joachim ETEME

Images :

Archives Service Com CNPS

Impression :

IMPRIMERIE CNPS



i-Focus

LES SERVICES EN LIGNE DE LA CNPS

SÉCURITÉ SOCIALE

L'importance d'un service de qualité

INTERVIEW DG CNPS

«La CNPS est la seule Caisse de sécurité sociale, en Afrique, capable de payer une prestation en temps réel»



19-31

34-35

i-Social

COUVERTURE MÉDICALE DES PENSIONNÉS

La CNPS prend en charge 50% des frais

39

Des pensions retraites plus consistantes

Grâce à la réforme paramétrique intervenue en février 2015, à l'initiative du président de la République, la pension mensuelle la plus élevée payée par la CNPS est passée de 154 000 francs CFA en 2008 à 409 100 francs CFA à ce jour !



Par **Simon Meyanga**,
CS-Communication CNPS

Les pensionnés de la CNPS ont de quoi remercier infiniment le chef de l'Etat. Car, en signant le 15 février 2016, le décret n° 2016/072

et son annexe fixant les taux des cotisations sociales et les plafonds des rémunérations applicables dans les branches des prestations familiales, d'assurance-pensions de vieillesse, d'invalidité et de décès, des accidents de travail et des maladies professionnelles gérés par la CNPS, le chef de l'Etat a donné au système de sécurité sociale camerounais, le nouveau souffle dont il avait grand besoin. Un système de sécurité sociale qui traduit surtout dans les faits, la volonté réaffirmée et l'engagement du président Paul Biya : «*Nous avons une stratégie pour la croissance et l'emploi qui vise à moderniser notre pays et à améliorer les conditions de vie du peuple camerounais*», disait le chef de l'Etat le 15 octobre 2015, au cours d'un conseil ministériel tenu à la suite du réaménagement du gouvernement intervenu le 02 octobre 2015.

Le décret du 15 février 2016 et son annexe s'inscrivent donc dans cette optique présidentielle de lutte contre la pauvreté. Bien entendu, la CNPS qui appelait de tous ses vœux cette réforme des paramètres de financement du régime qu'elle gère avait applaudi des deux mains. D'autant que la stagnation des paramètres depuis près de trois décennies avait entraîné depuis 2007, un déficit structurel progressif de la branche des pensions qui, en 2014, était de 14,7 milliards de francs CFA, en progression de 6,7 milliards de francs CFA par rapport à 2013. En 2015, ce déficit de la branche des pensions était de 16,4 milliards de francs CFA.

Ce déséquilibre entre les cotisations sociales et les prestations payées dans la branche

des pensions n'est plus désormais qu'un lointain souvenir. Grâce à la réforme paramétrique engagée par le décret du chef de l'Etat, la résorption du déficit est effective depuis le 31 décembre 2016. Le décret du 15 février 2016 autorise le relèvement du taux des cotisations sociales de 7 à 8,4 %, de même que le relèvement du plafond des cotisations de 300 000 à 750 000 francs CFA. Ce qui induit une augmentation substantielle des pensions. Concrètement, dans le cadre de cette réforme, la pension mensuelle la plus élevée est passée de 154 000 francs CFA en 2008 à 409 100 francs CFA à ce jour. On est bien loin des pensions de 90 000 francs CFA d'alors, payées pour 15 ans d'activité ; 150 000 francs CFA pour 30 ans d'activité et des pensions moyennes de 67 000 francs CFA.

La CNPS qui sait qu'elle a été créée d'abord et surtout pour les retraités, ne compte pas s'arrêter-là, dans l'offre d'amélioration des conditions de vie de ses pensionnés. Avec le soutien du gouvernement, l'organisme de sécurité sociale a proposé le relèvement des pensions anciennes, pour permettre aux anciens pensionnés dont le niveau des pensions est faible, de faire face aux coûts de la vie. Ces propositions sont, il faut l'écrire, adossées sur une solidité et des performances financières avérées, lesquelles affichent un résultat positif net de 62,3 milliards de francs CFA au 31 décembre 2018. Et lorsqu'à ces chiffres on intègre les plus de 200 milliards de francs CFA de réserves financières, on comprend que le chef de l'Etat à travers le ministre d'Etat, secrétaire général de la présidence de la République nous exhorte à une amélioration constante de ces performances.

«*...Nous avons une stratégie pour la croissance et l'emploi qui vise à moderniser notre pays et à améliorer les conditions de vie du peuple camerounais...*»

La CNPS séduit à Promote 2019

Sensibilisation à l'assurance volontaire et accompagnement des usagers/clients à l'utilisation des services en ligne, sont des activités qui ont donné une plus-value à la participation de la CNPS à la 7ème édition de Promote, tenue du 16 au 24 février 2019 à Yaoundé.



Echanges dans le stand

Par **Derthe Nadège Bissa**,
Service Com CNPS

«...Aujourd'hui tout le monde peut bénéficier de la pension vieillesse, invalidité et décès, il suffit de reverser ses cotisations sociales, bien entendu en fonction de son revenu...»

L'organisme de sécurité sociale a fait parler de lui dès l'ouverture du Salon international de l'entreprise, de la Pme et du partenariat de Yaoundé (Promote), en recevant deux distinctions de l'organisateur (la fondation Inter-Progress, ndlr) : les diplômes de participation «comme partenaire citoyen» et «comme partenaire haut conseiller».

Une entrée en matière remarquable, qui s'est poursuivie dans le stand, situé à l'esplanade du Palais des congrès de Yaoundé. Ici, outre l'espace accueillant, une équipe de professionnels de la sécurité sociale a été déployée, pour répondre instantanément à toutes les préoccupations des 2884 visiteurs qui y ont fait escale. En visitant le stand de la CNPS, le Premier ministre, chef du gouvernement, a adressé ses félicitations à l'organisme de protection sociale camerounais, «pour les actions menées pour le succès de l'évènement et l'amélioration de la qualité de service», a dit Chief Joseph Dion Ngute. Il a aussi pu toucher du doigt le dispositif pratique mis en place dans le stand de la CNPS. En effet, il était possible de souscrire à l'assurance volontaire, de bénéficier de l'accompagnement des personnels pour des consultations en ligne, le suivi de dossiers et autres difficultés.

Au total, 664 usagers ont été convaincus de la nécessité de s'assurer une pension pour les

vieux jours, comme cette dame, promotrice de produits d'assurance : «L'assurance volontaire de la CNPS est une innovation. On se disait que seuls les personnels des sociétés d'Etat et parapubliques avaient droit aux prestations fournies par la CNPS. Aujourd'hui tout le monde peut bénéficier de la pension vieillesse, invalidité et décès, il suffit de reverser ses cotisations sociales, bien entendu en fonction de son revenu». Les travailleurs ont également profité de cette présence de la CNPS pour s'enquérir de l'effectivité de leur immatriculation, du reversement de leurs cotisations sociales ou encore du niveau de traitement de leurs dossiers. «Je suis passé dans le stand de la CNPS parce que je voulais être sûr que mon employeur reverse mes cotisations sociales. J'ai pu obtenir les informations dont j'avais besoin et qui font état de certaines irrégularités pour lesquelles je compte me rapprocher de mon employeur», a confié un jeune travailleur.

Globalement, ce fut une belle expérience pour les visiteurs du stand de la CNPS à Promote 2019. Et alors que l'évènement rentre dans les souvenirs, il reste possible d'utiliser les services en ligne de la CNPS sur le site www.cnps.cm ou encore de demander conseil par facebook (CNPS), twitter (@CnpsCameroun), mail (cnps.cameroun@cnps.cm) et dans le centre de prévoyance sociale le plus proche. ●



La CNPS honorée

PROMOTE 2019

Deux diplômes pour la CNPS

Le directeur général de l'organisme de sécurité sociale du Cameroun a reçu, pendant la cérémonie d'ouverture de la 7^{ème} édition du salon international de l'entreprise, de la PME et du partenariat de Yaoundé, deux parchemins délivrés par l'organisateur, la fondation internationale Inter-Progress.

Par **Thomas Tang**,
CSA-Communication CNPS

« ... La CNPS a permis à Promote d'acquérir du matériel à un moment très particulier ... »

La scène s'est déroulée dans l'après-midi du lundi 18 février 2019, dans la salle de conférence du palais des congrès de Yaoundé, qui a fait son plein d'œuf. En présence du premier ministre, Joseph Dion Ngute, et de plusieurs membres du gouvernement à l'instar du ministre du travail et de la sécurité sociale, Grégoire Owona. A la suite de l'adresse du président de la fondation inter-Progress, Pierre Zumbach, le directeur général de l'organisme a d'abord reçu, des mains du président de la commission de la CEMAC, Daniel Ona Ondo, le diplôme récompensant «sa participation comme partenaire citoyen». Puis, la fondation inter-Progress, par l'entremise du ministre du commerce, Luc Magloire Mbarga Atangana, a remis au DG Noël Alain Olivier Mekulu Mvondo Akame un second diplôme, pour la participation de l'organisme «en tant que partenaire haut conseiller».

Depuis que ce salon, qui mobilise plus de 1000 exposants venant de plus de 34 pays, est organisé au Cameroun, c'est la première fois que ses initiateurs célèbrent la vision managériale

qui est de faire de la CNPS une entreprise citoyenne, moderne et pérenne. Et, dans le cadre de l'organisation de cette 7^{ème} édition, «la CNPS a permis à Promote d'acquérir du matériel à un moment très particulier» s'est rappelé Pierre Zumbach. L'organisme a aussi, dans son ambition d'accompagner le développement de l'entrepreneuriat au Cameroun, permis à des dizaines de PME de souscrire à des stands d'exposition.

L'action de la CNPS s'inscrit dans le thème de cette édition «Climat des affaires et développement durable». Car, il s'agit de jouer pleinement son rôle dans une initiative permettant aux entreprises de montrer leur savoir-faire, pour non seulement éclairer la lanterne des populations, mais aussi booster l'économie et le taux de couverture sociale.

Pour plus d'explications sur la sécurité sociale, justement, le stand équipé de la CNPS a été installé à l'esplanade du palais des congrès, dans le secteur de l'eau et de l'énergie, avec une équipe professionnelle disposée à répondre à toutes les questions. ●

A rise in mission fees at CNPS

The Board of Directors resolution 83/18 leads to a rise of mission fees of staff inside Cameroon.

By **Thomas Tang,**
CSA-Communication CNPS

2018 is ending happily like it started for CNPS workers. The ordinary and extraordinary sessions of the Board of Directors of the 27th and 28th November 2018, led through the resolution 83/18, to a rise of "mission fees" inside the country as suggested by the Director General.

Then for the personnels of the 12th category, deputy directors and those in a similar status, the fees move from CFAF 70,000 to CFAF 90,000 per day of mission inside the country. For the staff of 11th and 10th categories with status of Chief of service, assistant Chief of service and those in a similar status, the fees move from CFAF 50,000 to CFAF 65,000 per day. The workers of 9th, 8th and 7th categories with the Chief of office status and those in a similar status will benefit from CFAF 55,000 per day rather than CFAF 40,000. At last, the workers of 6th to 1st category, who do not have responsibility, will benefit a rise from CFAF 30,000 to CFAF 40,000.

This good news from the Board of Directors is, of course, immediately applicable, especially since the Information Systems Department (DSI) is currently modifying rates in the Sapelli OM application. Good and hard news that the workers are getting used to, and that come, so to speak, to crown a year 2018 open under better auspices at CNPS.

We remember that after the year 2017 was closed in style, with the consecration of the CNPS on the international level, by the International Social Security Association (ISSA), in terms of quality service, the staff had not waited a long time to assess on their payroll and in their wallet, the scope of the upturn and the wave of good results that surf CNPS for some years now. The Board of Directors, at its meeting of December 5, 2017, decided, on

a proposal from the Director General, to revalue the base salary by around 5%, effective January 1, 2018. Long before, there was the revaluation of the wages of the order of 2% in 2016, the payment of premiums for medals and for special works..., the list is long.

The revalorisation of the living fees of the personnel inside the country is the proof if necessary, of the good financial health of CNPS, secular arm of the State in social security in Cameroon. CNPS had already decided to grant all personnel a "bonus of excellence" equivalent to 1% of gross salary and even to pay a bonus at the end of the year (13th month)! A privilege that can only be allowed a few companies among all those established in Cameroon. CNPS is doing well and it is good for social insurance, pensioners in particular who can be reassured about the ability of CNPS, to pay always and date pensions.

However, these financial arrangements for the staff are not far from receiving the word from on high! They are especially the realisation of a commitment. It is the fulfillment of a word. Commitment and promise of a Director General who has remained constant: "I pledge, every time you give me by your work, by your performance, I will give you in return, what you are legitimately entitled to expect" said Noël Alain Olivier Mekulu Mvondo Akame in front of the staff meeting in 2009.

Commitment reiterated on May 1, 2017, by a boss certainly satisfied by the results obtained by the company, thanks to the efforts of all. "We are not doing the right numbers for the sake of accumulating the good numbers. The good figures are to help improve the situation of our clients, improve pensions, improve family benefits, improve..., working conditions", said the Director General of CNPS. And it is not over! ●

“
... I pledge, every time
you give me by your
work, by your
performance, I will give
you in return, what you
are legitimately entitled
to expect ...
”

xx





Pendant les travaux

CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE

62,3 milliards de résultat net en 2018

Les administrateurs de la CNPS se sont réunis le 27 mars 2019 en session ordinaire de leur Conseil pour, entre autres points inscrits à l'ordre du jour, examiner et, le cas échéant, adopter le rapport de gestion de l'exercice 2018 qui affiche 62,3 milliards de francs CFA de résultat consolidé net.

Par **Simon Meyanga**,
CS-Communication CNPS

« ... Des avancées qu'il faut applaudir des deux mains, d'autant qu'elles constituent une révolution en matière de qualité de service et installent définitivement la CNPS dans la voie de la modernité ... »

Un autre résultat positif net pour la troisième fois consécutive ! C'est la principale bonne nouvelle qui se trouve dans les dossiers des administrateurs de la CNPS, réunis à l'immeuble siège, en session ordinaire de leur conseil. Sous la présidence de Mohamadou Bilitté née Haman-Djoda, la session ordinaire du Conseil d'administration du 27 mars 2019, bien que comportant une dizaine de points inscrits à l'ordre du jour, a été consacrée pour l'essentiel, à l'examen du rapport de gestion de l'exercice 2018. Un rapport de gestion présenté par la direction générale avec une fierté certaine et légitime, surtout dans un contexte où les ragots et les cancons sur le management actuel de la CNPS ne manquent pas.

Oui, fierté, on l'a dit, de voir que la CNPS a réalisé au cours de l'exercice budgétaire 2018 qui vient de s'achever, un résultat consolidé net de 62,3 milliards de francs CFA ! Ce qui signifie, en français facile, que si la CNPS avait été un établissement financier ou commercial, on dirait qu'elle a réalisé au cours de l'exercice budgétaire 2018, un bénéfice net de 62,3 milliards de francs CFA.

Ceux qui suivent de près l'évolution de l'organisme camerounais de sécurité sociale peuvent le constater, la CNPS produit des résultats positifs depuis trois exercices budgétaires consécutifs déjà : 43,7 milliards de francs CFA en 2016, 54,3 milliards de francs CFA en 2017 et voici que nous en sommes à 62,3 milliards de francs CFA en 2018. Le tout dans un contexte difficile en tout point de vue, il faut pouvoir le faire !

Pourtant, les administrateurs de la CNPS ne se contenteront pas que d'apprécier l'évolution positive des chiffres qui en disent long sur la santé financière de l'entreprise. Ils ont également apprécié entre autres, les performances en matière d'immatriculation de

nouveaux employeurs et assurés sociaux, des résultats satisfaisants en matière de simplification des procédures, d'automatisation et de digitalisation des services et de paiement immédiat pour certaines, des prestations sociales. Des avancées qu'il faut applaudir des deux mains, d'autant qu'elles constituent une révolution en matière de qualité de service et installent définitivement la CNPS dans la voie de la modernité.

Au-delà des comptes de 2018 qui sont passés au peigne fin, les administrateurs avaient également dans leur agenda, l'adoption des procès-verbaux, du compte rendu d'exécution des résolutions des sessions ordinaire et extraordinaire du Conseil d'administration des 27 et 28 novembre 2018, l'examen et l'adoption du rapport du commissaire aux comptes, des investissements, la cession du matériel et de mobiliers et des comptes rendus sur des questions spécifiques qui concernent notamment les remises gracieuses et le rééchelonnement des dettes des cotisations sociales, les recrutements, les licenciements, les marchés, les placements et les divers...

A l'ouverture des travaux, Mme Mohamadou Bilitté née Haman-Djoda, a constaté que le quorum était atteint, avec la présence effective dans la salle, des administrateurs représentant les administrations (présidence de la République, primature, Mintss, Minfi, Minjustice, Minsanté). A leurs côtés, les représentants des employeurs parmi lesquels, Célestin Tawamba du GICAM et Protas Ayangma de E-CAM ; ceux des travailleurs (Flaubert Honoré Moussole, Abraham Baboulé, Mohamadou Nassourou et Edouard Balomok), le représentant du personnel de la CNPS et, bien entendu, le staff de la direction générale conduit par le directeur général en personne, aux écritures. ●



EXECUTION OF 2019 BUDGET

What the DG Awaits!

The Director General's instructions concerning the implementation of the budget for the 2019 financial year are public. The Communication Unit opens a series of articles on the Circular letter of January 30, to enable better appropriation and better assimilation of the NSIF patron's guidelines on how this budget should be executed.

By **Simon Meyanga**,
CS Communication CNPS

“
...Enable the preservation and consolidation of the achievements, but also the development of actions undertaken within the framework of the 2018-2022 strategic Plan...”

As commonly known, the Board of Administrators of the NSIF, during its ordinary session of November 27, 2018, reviewed and adopted the budget of the Institution for the year 2019 which has just begun. A budget, balanced in revenue and expenditure at 207.99 billion CFA francs, against 200 billion CFA francs in 2018. Thus, an increase of 7.99 billion CFA francs in absolute value, which confirms the perfect financial health state of the NSIF.

This is the budget that was later approved on 29 January 2019 by the Minister of Finance, in accordance with provisions of the decree of 7 June 2018, on the organisation and functioning of the NSIF. At the time this budget is being implemented, it is good practice as usual, that the Director General of the NSIF reminds the fundamental principles of its execution, especially as this budget must “enable the preservation and consolidation of the achievements, but also the development of actions undertaken within the framework of the 2018-2022 strategic Plan,” as emphasized in his Circular Letter.

It is said “consolidation of achievements,” the least of which is not the reinforcement of operational capacities of NSIF personnel, to which the Institution has devoted so much energy and means in recent years, with firm determination

to train and put versatile and multidisciplinary personnel at the service of a NSIF resolutely committed on the path of modernity.

The NSIF has high hopes on this professionally well-equipped personnel to keep focus on the improvement of performances and the efficient achievement of its objectives in 2019. The Top-manager expects this to be done following a roadmap which sets as priorities, the payment of the right expenditure; cleansing of databases; efficient and effective implementation of a solid and sustainable social contributions recovery system; promotion of health and safety at work; control of workforce and promotion of human capital; gradual reduction of deficits in health and social actions and health care institutions; control of management costs and search for productivity gains. But also, management by excellence and promotion of service-oriented culture; full use of information and communication technologies; equipment of structures; consolidation of the long-term financial situation and the application of a responsible, transparent, predictable, participatory and dynamic governance.

These are, broadly presented, the expectations of the NSIF Top-Manager in relation to the execution of the budget for the 2019 Financial Year. ●



Prêtes pour la parade

YAOOUNDÉ

L'élégante parade des 145 femmes de la CNPS

Les femmes des différentes structures CNPS de la capitale ont défilé au boulevard du 20 mai, le vendredi 8 mars 2019, à l'occasion de la célébration de la journée internationale de la femme.

Par **Carla Paule Andjongo**,
Service Communication CNPS

C'est devenu un rendez-vous incontournable pour la CNPS. Le 08 mars 2019, 145 femmes de l'organisme de sécurité sociale en service dans les structures de la ville de Yaoundé, vêtues du «*pagne du 8 mars*», ont pris part au traditionnel défilé marquant la célébration de la 34^{ème} édition de la journée internationale de la femme, au boulevard du 20 mai. Ce défilé constitue également l'apothéose d'une semaine d'activités organisées dans les différents centres de prévoyance sociale de la ville de Yaoundé. Cette année, à la CNPS, la journée internationale de la femme a été placée sous le sous thème : «*Stop au harcèlement moral et sexuel en milieu professionnel*». Belles, élégantes, majestueuses, les dames CNPS

avaient, toutes, fière allure vendredi dernier sur la place du défilé à Yaoundé. Coiffées, belles et colorées, aucun accessoire n'était de trop pour célébrer cette journée exceptionnelle dédiée à la femme dans le monde. C'est donc avec empressement qu'elles ont investi leur point de rencontre, peu après le rond-point de la poste centrale.

Pour elles, le comité d'organisation a mis les petits plats dans les grands. Chacune a eu droit à des rafraichissements, pour les maintenir dans les meilleures conditions possibles. Cette année encore, la couverture santé sur le lieu de l'évènement a été assurée par le Centre hospitalier d'Essos, qui a mis à la disposition des défilantes ses infirmiers et son ambulance. Aucun cas de malaise n'a été enregistré. ●



Récit d'une expérience



Orientation du débat

HARCELEMENT

Eradiquer le mal en milieu du travail ?

Les dames des structures CNPS de la ville de Yaoundé se sont retrouvées le mercredi 06 mars 2019 dans la salle de conférence du CPS de Yaoundé-indépendance, pour une conférence-débat riche en informations et idées.

Par **Berthe Nadège Bissa**,
Service Communication CNPS

« ... Pour lutter contre le harcèlement au travail, il faut éviter que la situation perdue ou se dégrade. Un point focal Stop Au Harcèlement Sexuel à la CNPS a été mis sur pied dans chaque structure. Celui-ci permettra de pouvoir échanger sur le sujet, et si possible d'encourager la victime à dénoncer ... »

« **S** top au harcèlement moral et sexuel en milieu professionnel ». C'était le thème de la conférence-débat organisée dans l'après-midi du mercredi 06 mars 2019 dès 14h30 au Centre de Prévoyance sociale de Yaoundé-indépendance, à 48h de la Journée internationale de la Femme. Un thème qui fait l'actualité à la CNPS, avec notamment la signature par le directeur général de la note de service n°31/18/DG/DACI/CNPS du 23 mai 2018 relative au harcèlement sexuel.

Dans la salle pleine, la conférence a débuté par plusieurs témoignages des femmes de l'organisme ayant subi le harcèlement dans l'exercice de leurs fonctions. Puis, le Dr Ouwe Banyolock Chantale Irène Sidonie, médecin conseil régional du Centre-Sud-Est, a décrypté le harcèlement moral et le harcèlement sexuel. Elle a permis d'élargir les différents points de vue des spectateurs sur les rôles des acteurs : le harceleur, la harcelée, les témoins et les personnes-ressources. Après cette présentation, bien suivie par les participants, la série de questions-réponses a permis aux participants de bien cerner le sujet.

Selon le Pr Anne Esther Njom Nlend, présidente

de l'association ADYNAFE et directeur du Centre Hospitalier d'Essos (CHE): «La réflexion qui a été mise en place est très importante. Nous encourageons qu'elle se mette effectivement en place, et je pense que ça va être un modèle de réponse dans l'entreprise. La note n°31/18/DG/DACI/CNPS du 23 mai 2018 signé du directeur général à ce titre est avant-gardiste parce que ça montre que les questions d'équité et de genre sont vraiment pris en compte par notre général manager». Et de poursuivre : «En effet dans ce genre de situation, le combat c'est d'abord de briser le silence; car, en réalité c'est le silence qui crée l'isolement. Il ne faut pas se taire ! C'est donner le pouvoir à celui qui est en train de vous maltraiter d'une manière ou d'une autre».

Au sortir de cette conférence, il convient de retenir que, pour lutter contre le harcèlement au travail, il faut éviter que la situation perdue ou se dégrade. Un point focal Stop Au Harcèlement Sexuel à la CNPS a été mis sur pied dans chaque structure. Celui-ci permettra de pouvoir échanger sur le sujet, et si possible d'encourager la victime à dénoncer, afin de garder non seulement un certain équilibre psychologique, mais aussi le goût de venir au travail. ●

CÉLÉBRATION

Les dames de la CNPS à l'honneur

Les dames en service à Yaoundé ont produit un spectacle de toute beauté pendant la réception qu'elles ont organisé le vendredi, 8 mars 2019 à la place de l'indépendance.



Prestation scénique



Miss CNPS et ses dauphines



Les dames DCH et DFP



Des récipiendaires

Par **Berthe Nadège Bissa** et
Mme Emma Siliki épse Mouen
Service Communication CNPS

“
... C'est votre fête.
Elle a été organisée
par vous et cela nous
permettra de nous
connaître, nous détendre
et nous réjouir ; car,
la convivialité fait partie
de l'épanouissement ...
”

Après avoir exhibé leurs magnifiques tenues de couleur bleu et rose lors de la grande parade qui s'est déroulée au boulevard du 20 mai, c'est en face de l'immeuble siège en plein travaux de réhabilitation que les femmes de la CNPS se sont retrouvées.

Il était 13h 30, lorsque la toute jeune chorale du Centre hospitalier d'Essos a commencé son show, reprenant en chœur des chansons de différents artistes camerounais, en guise d'ouverture de l'après-midi récréative, dont les principales articulations ont tourné autour des concours de karaoké et miss CNPS.

Dans son allocution, la présidente de l'association dynamique des femmes de la CNPS (Adynafe), n'a pas manqué de rappeler que cette association a déjà un an. C'était donc l'occasion de remercier ceux-là qui ont joué un grand rôle dans la création de l'association notamment, le directeur général de la CNPS, son adjoint et particulièrement la présidente d'honneur, Hortense

Asim Abisone, de qui l'idée aura germé. Tous ont reçu des cadeaux symboliques. Et le Pr Anne Esther Njom Nlend de préciser en direction des femmes : «C'est votre fête. Elle a été organisée par vous et cela nous permettra de nous connaître, nous détendre et nous réjouir ; car, la convivialité fait partie de l'épanouissement».

Les dames ont sauté sur l'occasion pour offrir un spectacle inédit à leurs convives... des hommes élégamment vêtus et visiblement heureux d'être parmi ces dames ! Ainsi, après deux passages très animés des six conquérantes du titre de miss CNPS, c'est finalement Marie Christiane Tsa'am Gah, représentant la direction générale, qui a été couronnée. Lovette Solange Ngoko du CHE et Marie Paule Eyenga du CPS de Yaoundé-indépendance sont respectivement 2^{ème} et 1^{ère} dauphines.

Quant au concours de karaoké, c'est le duo de choc du Centre hospitalier d'Essos composé de Florette Nyandang et Louissa Mankam qui l'emporte, dans un duel très serré. ●

JIF 2019

Le show dans les Centres

Une fois de plus, la célébration de la 34^È édition de cet évènement majeur mettant en exergue les droits des femmes, a permis à celles de la CNPS de se donner à cœur joie à des activités alliant à la fois l'utile et l'agréable. Extraits.



Les dames de la DT pour la prévention



Activités des dames des CPS Yaoundé-Indépendance et Messassi



Remise des dons aux orphelins par les dames du CPS Bamenda

Par **Thomas Tang, Hervé Choudjem, Emma Siliki épse Mouen, Berthe Dissa et Carla Paule Andjongo**
Service Communication CNPS

DON À DES VEUVES À NGAOUNDÉRI

Le jeudi 07 mars 2019, les dames en service au Cps de Ngaoundéré ont accompagné des veuves de la localité. Un élan de cœur qui a permis à 05 veuves à faible revenu, de recevoir en appui, des denrées alimentaires (riz, huile, farine, savon, etc.). En retour, les bénéficiaires ont souhaité que «Dieu pérennise la CNPS».

LA DFP TEAM CHEZ LES ORPHELINS

Le vendredi 08 mars 2019, les dames de la direction des finances et du patrimoine, accompagnées du groupe HUAWEI, ont remis un important don constitué de denrées alimentaires et de produits de première nécessité aux 37 orphelins hébergés à l'orphelinat «Our lady of the Resurrection Catholic School». Très émue, au moment du départ des donateurs, la Révérende sœur Marie-Louise, la directrice, s'est exprimée en ces termes: «S'il existait un mot plus grand que merci, je l'aurais utilisé, alors je ne peux que dire infiniment merci. Que le Seigneur vous bénisse pour l'amour que vous portez à ces enfants et qu'il vous le rende au centuple».

L'UTILE ET L'AGRÉABLE POUR LES CNPS LADIES DU LITTORAL

Elles étaient une cinquantaine, issues des cinq centres de prévoyance sociale de Douala, sous la houlette du directeur régional Djeilani Aïssatou, le jeudi 07 mars 2019, pour une visite guidée de la base navale de Douala, conduite par le Contre-Amiral Nzana Mvondo. Dans cet agréable moment passé ensemble, les dames de la CNPS ont pu voir de plus près les centres d'instruction et les ateliers de la Marine. Elles ont également eu droit à une présentation vidéo de l'histoire de la marine nationale camerounaise, où la question du genre a été introduite depuis 1984. La veille, le 6 mars 2019, elles s'étaient rendues à l'orphelinat «L'œuvre des sans voix», situé à PK9 pour la remise de denrées alimentaires et de produits de première nécessité à des enfants vulnérables et nécessiteux.

LES DAMES DE LA DIRECTION TECHNIQUE INVITENT AU RESPECT DE LA SIGNALISATION SUR LES CHANTIERS

Elles ont sensibilisé les personnels en service à l'immeuble siège de la CNPS, sur le respect scrupuleux des indications contenues sur les plaques de signalisation du chantier en cours, le 07 mars 2019. De bureau en bureau, elles ont fait le tour du bâtiment dont la réhabilitation conduit à l'utilisation de matériaux lourds et parfois dangereux sur le chantier. Les dames de la structure ont aussi prêté main forte au service de la tenue des comptes,



Les veuves gratifiées à Ngaoundéré

dans le cadre de l'assainissement du fichier des assurés sociaux, en contribuant significativement à la saisie des dossiers d'immatriculation avant archivage définitif. Pour cette activité ô combien fastidieuse, qui consiste à élaguer du fichier des assurés sociaux ceux d'avant 1956 pour archivage, puis à dresser un répertoire avant la transmission au centre de la documentation et des archives à Okolo, 1500 dossiers ont été saisis en deux heures. En guise d'encouragement, elles ont primé le maillot jaune de cette activité, par la remise d'un présent symbolique.

FOUMBAN : SPORT, CONFÉRENCES-DÉBATS ET ACTION SOCIALE DON AUX INDIGENTS

Au cours de la matinée du 07 mars 2019, les dames du Cps de Fouban ont participé à la marche sportive organisée par l'association des "Femmes Nobles du Noun", sous la supervision générale de la délégation départementale du ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille. Puis, elles se sont retrouvées à la Salle de conférence de la maison de la Femme de Fouban, pour un échange sur le thème : «*Croisade contre les inégalités de sexe: s'arrimer à la nouvelle impulsion*». Devant plus de 500 femmes, celles du Cps de Fouban ont présenté les différentes prestations et services innovants proposés par la CNPS (Assurance Volontaire, Indemnités des femmes en Congé de maternité, Allocations prénatales et de maternité, Pensions et Rentes de survivants, etc.). En fin de soirée, elles ont rendu visite aux pensionnaires de la Prison centrale de Fouban, pour leur apporter des vêtements propres et une enveloppe de 100 000 FCFA devant contribuer à l'achat de médicaments.

CPS EBOLOWA : LE PARTAGE COMME LEITMOTIV'

Les dames de la structure, sous la houlette du chef de centre adjoint, Gisèle Lydie Ntimban Ekotto, ont organisé le 7 mars 2019, une causerie éducative avec les femmes de la ville d'Ebolowa, sous le sous thème : «*FEMME, PAIX, SECURITE*». Elles ont également apporté du réconfort aux femmes détenues de la prison centrale d'Ebolowa, en mettant à leur disposition des denrées alimentaires.

CPS BAFOUSSAM : ACTION SOCIALE ET JOIE

Le jeudi 07 mars 2019, la section ADYNAFE locale a rendu visite aux pensionnaires du centre d'accueil, d'encadrement et d'insertion des enfants déficients mentaux et physiques de la maison SAINT DAMIEN ET CAMILLE de Bafoussam. Avec dans leurs bagages, des produits de première nécessité, source de bonne humeur sur le lieu de la cérémonie.

CPS DE YAOUNDÉ-MESSASI : INTENSE ACTIVITÉ

Après le lancement des ballons en direction du ciel, le 04 mars 2019, les dames de la structure ont procédé, le lendemain, à la sensibilisation des salariés de l'Agence de régulation du secteur de l'électricité (ARSEL), sur leurs droits en ce qui concerne la sécurité sociale. La journée du 06 mars 2019 a été marquée par la pratique de la danse sportive (aérobics) par les femmes, qui ont ensuite rendu visite à un orphelinat situé au lieu-dit "Borne fontaine Eman", avec la remise de quelques présents. Elles ont également organisé, le 07 mars, une journée gastronomique à l'attention de l'ensemble du personnel de la structure. ●

“
... S'il existait un mot plus grand que merci, je l'aurais utilisé, alors je ne peux que dire infiniment merci. Que le Seigneur vous bénisse pour l'amour que vous portez à ces enfants et qu'il vous le rende au centuple ...
”



La joie des dames de la CNPS



L'équilibre des personnels

PARITÉ HOMME-FEMME
EN ENTREPRISE

La CNPS respecte la norme

Alors que la résolution 1990/15 du Conseil économique et social des Nations unies appelle les organisations professionnelles notamment à adopter une représentation minimale de 30% de femmes dans leurs instances dirigeantes, et d'atteindre éventuellement la parité, la CNPS a dépassé ce quota depuis 2015. Zoom sur la question genre de 2008 à 2018 dans l'organisme.

Par **Thomas Tang**,
CSA Communication CNPS

Cela n'a pas été un long fleuve tranquille, mais les résultats sont là. Depuis dix ans, le top-management de la CNPS n'a cessé de booster l'équité professionnelle en donnant la possibilité à ses personnels des deux sexes, de contribuer à sa modernisation, par un accès aux conditions identiques à ses instances dirigeantes. L'excellence et le mérite priment. Ici, la valeur humaine, le bien le plus précieux dont une organisation puisse disposer, est entretenue, développée, motivée et fidélisée en permanence. D'où les résultats significatifs enregistrés, qui continuent de hisser la CNPS dans les standards internationaux.

Parti d'un effectif de 1776 femmes pour 2 249 hommes en 2008, l'organisme compte en cette fin d'année 2018, 1238 femmes pour 1454 hommes, soit 45% en moyenne des personnels de la CNPS. Concernant l'accès aux postes de responsabilité, la progression des femmes a pris son envol en 2011. Sur un effectif de 1564 femmes, soit 44,57% de l'effectif général, 488 (soit 40,43% des responsables au total) ont été nommées, dont 12 à des postes de direction (22,22%) cette année-là. En 2012, elles étaient 39,44% aux commandes des Directions et Centres de prévoyance sociale (Cps); 38,75% en 2013 (dont 28,57% de Directeurs, 38,09% de chefs de Cps et 50% de Chargées de mission); 39,25% en 2014 (dont 29,82% de directeurs et chefs de Cps) ; avant d'atteindre les 40,15% en 2015 et 40,28% en 2016. Il se dégage néanmoins une légère baisse, consécutive à la réduction des effectifs, en 2017 avec 39,89% de dames, dont 25,86% aux postes de

direction et Cps, et en 2018, avec 38,82% de femmes responsables au total, dont 27,59% aux postes de direction et Cps.

Une évolution constante qui traduit hautement la volonté et la sensibilité de Noël Alain Olivier Mekulu Mvondo Akame aux questions du genre. Le DG, c'est connu, a toujours favorisé la participation inclusive des femmes, non pas parce qu'elles sont des femmes, mais bien par leurs compétence et capacité à manager. Modérant le sous-thème : «*Femmes, formation et information*», lors d'une conférence sur le leadership de la femme, pendant la journée internationale à elle dédiée, en 2016, il avait invité la femme d'aujourd'hui à adapter sa nature et ses comportements aux réalités actuelles. «*Naguère, la société était non démocratique. L'homme pouvait décider et la femme l'accompagner. Aujourd'hui, le contexte est propice aux exigences de l'environnement*», avait-il rappelé. L'activité avait été organisée, dans la mouvance du «*Prix Trade Union Women's Awards*» décerné en 2013 au top-management de la CNPS, pour la promotion du genre, par la Confédération camerounaise du travail (CCT).

Le problème de la parité homme-femme ne se pose véritablement plus à la CNPS, qui reste une entreprise soucieuse de la mise en œuvre des bonnes pratiques. Le leadership de la femme est une réalité. Elle est donc apte à s'adapter à toutes les contraintes sociétales actuelles. Cependant, il reste difficile de chercher à instaurer l'égalité au travail, sans qu'elle ne soit effective dans la société africaine en général, et au sein de la famille en particulier... ●

«
... Naguère, la société
était non démocratique.
L'homme pouvait
décider et la femme
l'accompagner.
Aujourd'hui,
le contexte est propice
aux exigences de
l'environnement ...
»



L'importance d'un service de qualité

Par **Thomas Tang**, CSA Communication CNPS

Avec le taux de pénétration d'internet qui est passé de 4,3% en 2010 à 35%, selon le rapport officiel de l'Agence nationale des technologies de l'information et de la Communication (ANTIC), il apparaît clairement que les Camerounais utilisent de plus en plus internet.

C'est ainsi que la Caisse nationale de prévoyance sociale, dont la satisfaction du client fait partie de l'ADN, a progressivement adapté son site internet, créé en 2009, aux besoins de ses clients, afin de réduire au maximum les temps d'attente préalables à l'accès aux services en ligne.

A titre de rappel, un site web est un ensemble de pages web

reliées entre elles par des liens qui permettent de passer de l'une à l'autre. La consultation des pages se fait à partir d'un navigateur internet, les fichiers sont hébergés sur un serveur accessible sous une adresse au même nom de domaine. L'adresse du site web de la CNPS est : <https://www.cnps.cm>. Cet outil facilite l'accès aux services aux clients de l'organisme, grâce à un contenu structuré, pertinent et attractif. Il est clair que, conformément aux engagements du top-management, la relation CNPS-Clients va franchir une nouvelle étape qui s'inscrit dans le processus de modernisation en cours, dont les attentes pendant le plan stratégique 2018-2022, sont de hisser l'organisme de sécurité sociale encore plus haut dans la performance. Comment avoir accès aux services proposés sur le site internet de la CNPS ? Voici des réponses claires. ●

Mode d'emploi et accessibilité du site www.cnps.cm

Voici la page d'accueil du site. Tous les services sont disponibles dans la rubrique «Services en ligne», pour les travailleurs, les travailleurs du régime obligatoire et volontaire, ou plus directement dans la série de services proposés sur la colonne bleue située à la droite de la page d'accueil.



Employeur Pré-immatriculation

Pour obtenir un numéro assuré à la CNPS, vous avez désormais la possibilité de procéder à l'enregistrement préalable de nos informations sur le site web www.cnps.cm. En cliquant sur le lien «Pré-immatriculation» situé dans les rubriques «Employeur», «Assuré», «Services en ligne» et même directement dans la série de services proposés sur la colonne bleue située à la droite de la page d'accueil du site web, vous obtenez une page d'accueil contenant les liens vous permettant d'accéder aux interfaces d'enregistrement.



Vous pouvez accéder à ce document autant de fois que vous le souhaitez.

Voici la page ouverte pour l'Employeur de main d'œuvre professionnelle



Voici la page ouverte pour l'Employeur de main d'œuvre domestique

NB : Après obtention du premier récépissé de pré-immatriculation, vous devrez imprimer ce document et l'adjoindre au dossier physique à déposer dans n'importe quel centre de prévoyance sociale de la CNPS dans un délai de 30 jours, pour obtenir un matricule.



Télédéclaration et paiement en ligne

Ce service permet de simplifier la production des déclarations aux employeurs, tout en leur permettant de réaliser des économies. Deux chemins sont proposés :

a. Par le menu «*Services en ligne-Employeur-Télédéclaration*»



b. Via le raccourci «*Télédéclarer ici*»



Ces deux chemins mènent à la fenêtre des paramètres de connexion

1^{er} cas :

- L'utilisateur n'a pas de compte
- Il a ainsi la possibilité d'en créer un comme le montre l'illustration.



La fenêtre de création de compte de connexion à l'espace de télédéclaration est la suivante, les champs obligatoires étant marqués par des (*)



2^e cas :
L'utilisateur a déjà un compte :

- Il doit inscrire le login et le mot de passe



La page du choix de l'action à entreprendre s'ouvre. On peut donc

- Modifier son mot de passe ou son adresse Email de contact,
- Consulter les télédéclarations antérieures.
- Consulter sa situation débitrice
- Procéder au dépôt en ligne du Dipe ;
- **Se déconnecter**



Télédéclaration

a. L'utilisateur ne dispose pas d'un fichier magnétique

Un module permet d'en confectionner un. Pour le faire, au niveau du choix du type de DIPE, à la suite de «magnétique», dérouler la flèche et choisir «non».



A travers cette fenêtre, on a la possibilité d'inscrire les informations qui concernent sa structure afin de générer le fichier magnétique.



b. L'utilisateur dispose d'un fichier magnétique, Au niveau du choix du type de DIPE «Magnétique» choisir «Oui» et cliquer sur «Valider».



Il faut indiquer le chemin du fichier et cliquer sur «Déclarer»



Lorsque le fichier magnétique ne comporte pas d'erreurs, un premier récapitulatif s'affiche la possibilité est offerte de vérifier les informations avant confirmation.



COMMERCANTS, MOTOTAXIMEN, ARTISTES, ARTISANS, MÉDECINS, FISCALISTES, SPORTIFS...

IMMATRICULEZ-VOUS

DEVENEZ LES ASSURÉS VOLONTAIRES DE LA CNPS

ASSUREZ VOTRE RETRAITE !

www.cnps.cm - Facebook - CNPS - Twitter - @CnpsCameroon - YouTube - CNPS Cameroon - email: cnps.cm@camtel.cm

Vous ne serez jamais seul !



Le fichier est valide et a ete telecharge avec succes. Vous devez confirmer votre declaration au bas de cette page APRES LECTURE afin qu'elle soit prise en compte

Essayer un nouveau depot en cas d'erreur constatée sur votre recapitulatif ci-dessous/ Consulter les teledeclarations nominatives de ce recapitulatif

	
Informations recapitulatives de votre Teledeclaration du : 3-27-03-2019-14-38-11	
MATRICULE EMPLOYEUR :	351
RAISON SOCIALE :	
Code Centre de Prevoyance Sociale de rattachement :	351
L'annee a laquelle se rapporte votre declaration :	2019
Le mois auquel se rapporte votre declaration:	3
Nombre de travailleurs retrouve dans le DIPE:	1
Total salaires bruts:	292133
Total salaires taxables:	4735189
Total salaires cotisables non plafonne:	4735189
Total salaires cotisables plafonnees PF:	75000
Total salaires cotisables plafonnees PVID:	75000
Groupe de Risque:	A
Nombre d'employes non immatricules detectes dans votre declaration:	0
Ventilation par branche de cotisations	
Montant PF:	52500
Montant PVID:	63000
Montant RP:	82865.8075
Penalite de retard:	0
Montant total a payer:	198365.8075
ID du depot:	022ab34643ad6a415902c2017bf167c

ATTENTION !!!LISEZ ATTENTIVEMENT CE RESUME DE DECLARATION ET ASSUREZ VOUS QUE VOUS AVEZ DECLARE TOUS VOS EMPLOYES DANS UN SEUL FICHER DIPE AVANT DE

Lorsque le fichier magnétique ne comporte pas d'erreurs, un premier récapitulatif s'affiche la possibilité est offerte de vérifier les informations avant confirmation.



Si confirmation, un deuxième récapitulatif s'ouvre avec possibilité d'effectuer le paiement :

Votre declaration est maintenant enregistree et ne peut plus faire l'objet d'une modification

	
Informations recapitulatives de votre Teledeclaration du : 3-13-03-2019 10-45-27	
MATRICULE EMPLOYEUR :	016- <S
RAISON SOCIALE :	C
Code Centre de Prevoyance Sociale de rattachement :	321
L'annee a laquelle se rapporte votre declaration :	2019
Le mois auquel se rapporte votre declaration:	3
Nombre de travailleurs retrouve dans le DIPE:	17
Total salaires bruts:	5734706
Total salaires taxables:	5275221
Total salaires cotisables non plafonne:	4834706
Total salaires cotisables plafonnees PF:	4834706
Total salaires cotisables plafonnees PVID:	4834706
Groupe de Risque:	A
Nombre d'employes non immatricules detectes dans votre declaration:	2
Ventilation par branche de cotisations	
Montant PF:	338429.42
Montant PVID:	406115.304
Montant RP:	84607.355
Penalite de retard:	0
Montant total a payer:	829152.079
Payer votre declaration:	<div style="border: 1px solid red; padding: 2px; display: inline-block;"> 829152.079 Payer </div>
ID du depot:	033811b1f13c0f496c106839c9fca315



A. Paiement en ligne

En cliquant sur «Payer», un message de confirmation s'affiche. Cliquez sur «Ok»



La confirmation entraine l'ouverture de la plateforme de paiement en ligne à partir d'ici, le montant télédéclaré peut être payé en ligne



B. Autre possibilité de paiement en ligne

Cette opération peut être réalisée par le choix de la consultation de sa situation débitrice ;



Un résumé de sa situation se présente avec la possibilité de consulter les détails.

Après avoir cliqué sur «**consulter les détails**», une fenêtre s'affiche offrant la possibilité de valider les montants que l'on souhaite apurer.

Une fois le montant sélectionné, on peut cliquer sur «**Payer**»

Un message de demande de confirmation s'affiche.



En cas de confirmation, la plateforme de paiement en ligne s'affiche.



Cette plateforme permet d'effectuer le paiement en ligne à travers l'opérateur sélectionné.



POUR L'ASSURE

Les services en ligne disponibles à ce jour sont les suivant :

1. Consultation de l'historique de carrière
2. Consultation des employeurs ayant déclaré les salaires
3. Consultation du compte individuel assuré
4. Simulation de la pension
5. Dépôt en ligne des dossiers de PF.

Ce document est un guide pratique pour l'exploitation optimal et satisfaisant des services mises en ligne à la disposition des assurés.

1. Accès aux services en ligne

Pour cela, l'usager accède au site web de la CNPS en saisissant l'adresse www.cnps.cm dans un navigateur.

2. Accès aux services en ligne

Dérouler le menu «SERVICES EN LIGNE»
Le volet qui s'affiche présente les services en ligne disponibles



3. Accès du travailleur à son compte
 Déroulez le menu «SERVICES EN LIGNE»
 Reportez-vous à la rubrique
 «TRAVAILLEUR» et Cliquez sur le lien
 «Consultation du compte individuel»



4. Création du compte de connexion pour accès
 Cas d'un client qui n'a pas encore de compte : Cliquez sur le lien
 «CREER VOTRE COMPTE»



La fenêtre de vérification et de création de compte ci-dessous s'affiche



Saisissez votre Matricule assuré et cliquez sur le bouton «Valider» pour vérifier votre immatriculation. Si vous êtes immatriculé, le système affiche les informations liminaires sur votre identité.



Pour la création du compte de connexion, Renseignez rigoureusement tous les champs

5. Connexion au compte pour les consultations

- C'est le cas d'un usager qui possède déjà un compte de connexion

Dérouler le menu «SERVICES EN LIGNE»
 Reportez-vous à la rubrique «TRAVAILLEUR»
 Cliquez sur le lien «Consultation du compte individuel» pour afficher la fenêtre ci-contre

Dans la fenêtre ci-dessus, Saisissez les paramètres de connexion (Matricule assuré + mot de passe)
 Cliquez sur «Se connecter» pour terminer
 La fenêtre ci-contre s'affiche.

Cette fenêtre est la page d'accueil de consultation des services en ligne de l'assuré.

6. Consultation de l'historique de Carrière :
 Cliquer sur le lien «Historique de carrière»

La fenêtre ci-contre s'affiche. Elle présente la liste de vos employeurs avec les dates d'embauche et éventuellement de cessation.



7. Consultation de la liste des employeurs ayant effectué les déclarations de salaires Cliquez sur le lien «*Liste des employeurs successifs qui vous ont déclaré*»



La fenêtre ci-contre présente la liste des employeurs qui ont effectué des déclarations de salaires avec le nombre total de mois.



Retenez le Numéro employeur ; car, il vous sera indispensable pour consulter les déclarations de salaire.

8. Consultation des déclarations de salaires

Dans la fenêtre ci-contre Entrez le N° complet de l'employeur et indiquez la période de déclaration de salaire (la date de début et de fin) Ensuite cliquez sur le bouton «*Rechercher*»



Le système vous affiche l'historique des déclarations de salaires de l'employeur pour la période indiquée.



9. Déposez votre dossier de prestation en ligne

Cliquez sur le lien «**Déposez votre dossier de prestation**»

Vous accédez dans l'environnement de dépôt en ligne d'une demande de prestation.

Suivre l'assis tant dans les fenêtres successives en remplissant convenablement tous les champs, jusqu'à la fin du processus.

10. Simulez votre pension

Cliquez sur le lien «**Simulez votre pension retraite**»

Le système simule et affiche le calcul de votre pension retraite.





COMMUNICATION DIGITALE

La CNPS, Numéro 1 dans les réseaux sociaux en 2018 !

L'organisme de sécurité sociale se classe en tête du classement publié par le cabinet Knowledge Consulting, dans le premier rapport d'étude sur l'indice de perception de la communication digitale, qui analyse et évalue l'activité de 100 institutions publiques et parapubliques nationales en 2018.

Par **Thomas Tang**,
CSA Communication CNPS

« ... Il est indispensable que nous fassions davantage pour intégrer les progrès du numérique dans le fonctionnement de nos services publics et de notre économie. La société digitale qui s'annonce n'attendra pas les retardataires ... »

La CNPS leader, ce n'est pas vraiment nouveau. Mais, en ce qui concerne le domaine de la communication digitale, il s'agit de la première consécration rendue publique le 11 mars 2019 par le cabinet Knowledge Consulting.

Il s'agit d'un rapport de 293 pages, sur l'activité digitale au cours de l'année 2018 de 30 établissements publics administratifs, 16 sociétés à capital public, 5 sociétés d'économie mixte, 39 administrations publiques (dont la présidence de la République), et 10 autres institutions (Senat, Assemblée nationale, Chambre des comptes, Conseil constitutionnel, Cours suprême, Direction générale des Impôts, Direction générale des Douanes, Direction générale du Trésor, Délégation générale à la Sûreté nationale, Gendarmerie nationale, ndlr).

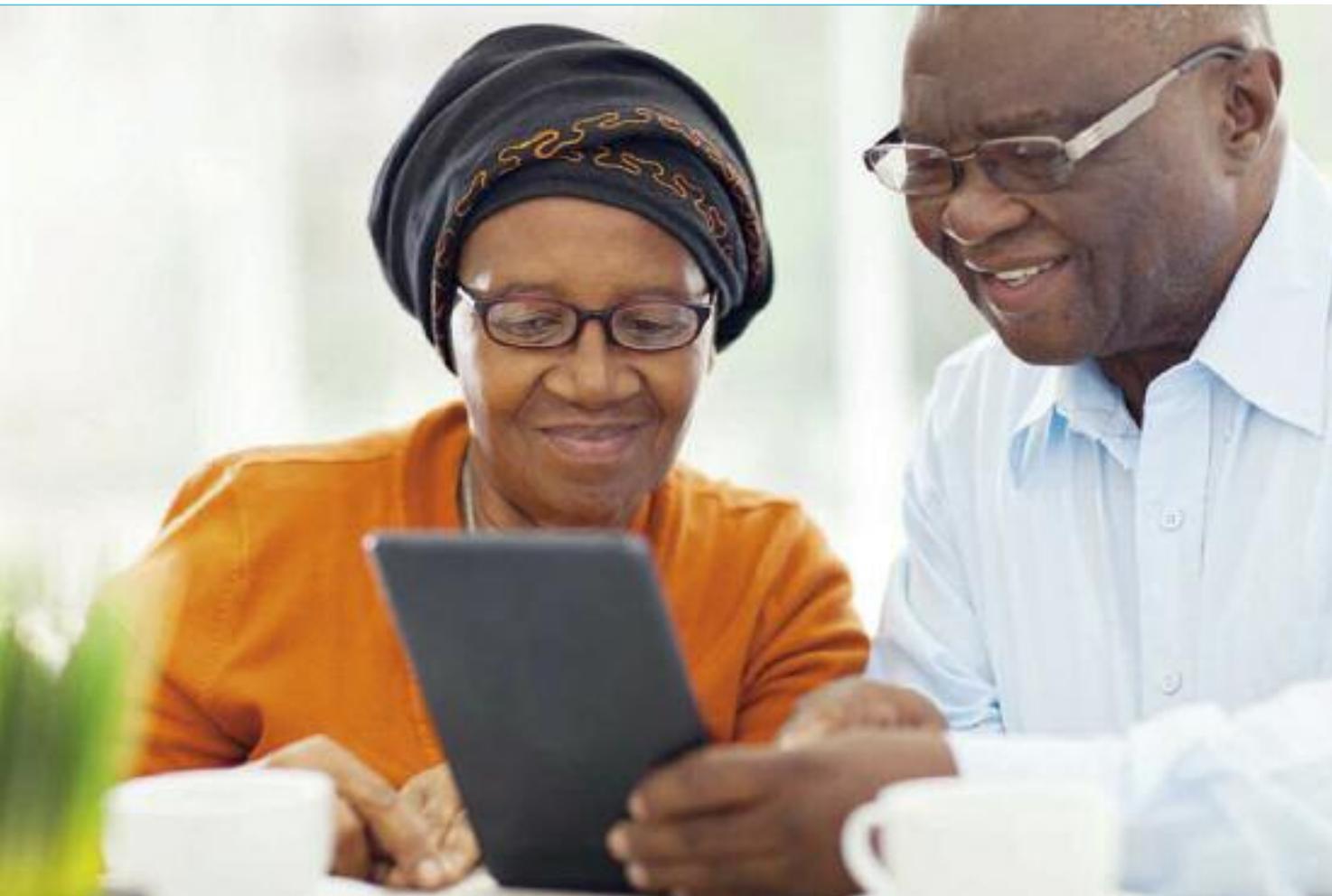
Au terme des travaux de ce cabinet spécialisé dans les études sectorielles, réalisés entre le 14 et 21 janvier 2019, la personnalité digitale de l'année est le président de la République, S.E. Paul Biya, dont l'indice digital global est de 81,25%. On se rappelle alors que, dans son discours du 31 décembre 2018, le chef de l'Etat déclarait notamment : « *Il est indispensable que nous fassions davantage pour intégrer les progrès du numérique dans le fonctionnement de nos services publics et de notre économie. La société digitale qui s'annonce n'attendra pas les retardataires* ».

Une recommandation forte mise en œuvre par la CNPS Cameroun qui, dans son ambition de modernité et de fourniture d'un service de qualité, à l'imédiat et en toute responsabilité sociale, a fait de la digitalisation la priorité. Ce qui a permis à l'organisme

de récolter plusieurs distinctions en termes de bonnes pratiques décernées par l'Association internationale de la sécurité sociale (AISS). C'est ainsi qu'ont été primés, le ratio composite, la Télédéclaration, la Conférence du lundi en visioconférence, le paiement des pensions en un jour en 2011 ; puis le Bureau total, la bancarisation des pensionnés, la consultation en ligne des comptes, la gestion en ligne des réclamations en 2014 ; le e-learning, le support Sapelli et la télé immatriculation en 2017.

Pour cette première étude spécialisée au Cameroun, trois composantes ont été prises en compte : le site web, les réseaux sociaux (facebook et twitter) et l'e-reputation. La CNPS est 1ère au classement général sur la présence dans les réseaux sociaux, avec une moyenne de 93,18%, sur une moyenne générale de 40,60%. Le niveau est très élevé, souligne l'étude, qui précise également que 11 indicateurs et 14 sous-indicateurs ont été évalués dans cette catégorie.

Toutefois, il y a encore des efforts à faire. En effet, l'organisme est 5è ex-aequo avec 80,77% dans le classement des sites web les plus suivis (sur une moyenne générale de 45,15%, ndlr), tout en faisant partie des 6% d'institutions ayant un niveau élevé (80-100%). A noter que 13 indicateurs et 24 sous-indicateurs objectivement mesurables (IOM) sur la base des normes et standards internationaux en matière de site web institutionnel étaient pris en compte. Enfin, la CNPS est 7è au classement de l'e-reputation avec 68,75% (sur une moyenne générale de 29,83%), dans un contexte où 48% des administrations sont au niveau très bas, en ce qui concerne leur notoriété et leur crédibilité sur internet. Round up sur les services proposés sur le site web www.cnps.cm ●



RETRAITE

Quel sera le montant de votre pension ?

La question ne se pose plus à la CNPS. Désormais, tout assuré régulièrement immatriculé et télé déclaré, peut avoir une estimation exacte du montant de sa pension au jour de la consultation, dans le lien «*consultation compte individuel assuré*» du site internet www.cnps.cm.

Par **Thomas Tang**,
CSA Communication CNPS

« ... Un privilège auquel n'ont pas droit les fonctionnaires et les personnels non télé déclarés; les premiers, parce que gérés par un autre régime et les seconds, parce que ne figurant tout simplement pas dans les fichiers de la CNPS ... »

La CNPS ne fera jamais l'économie de ses énergies en termes d'innovation, chaque fois qu'il s'agira de donner pleine satisfaction à ses clients, à travers un service de qualité.

L'organisme de sécurité sociale du Cameroun met désormais à la disposition des travailleurs immatriculés, un nouvel outil qui leur permet d'avoir une estimation assez nette du montant de leur pension retraite, à date. Ainsi, de manière prospective, ils peuvent se projeter plus sereinement dans l'avenir. Comme l'explique d'ailleurs le DG CNPS, Noël Alain Olivier Mekulu Mvondo Akame : «*L'application permet de simuler la pension, au jour de la consultation. Ceci signifie que chacun pourra connaître sa pension ou son allocation, s'il arrête de travailler le mois en cours*». Les travailleurs dont le départ à la retraite est prévu ce mois, par exemple, peuvent donc connaître le montant exact de leur pension... en un clic!

La nouvelle application digitale de simulation des pensions de la CNPS, a pour objectif non seulement d'améliorer la traçabilité et la lisibilité de la carrière des assurés jusqu'à leur départ à la retraite, mais aussi, assurer la transparence dans la gestion des pensions re-

traite. Un privilège auquel n'ont pas droit les fonctionnaires et les personnels non télé déclarés; les premiers, parce que gérés par un autre régime et les seconds, parce que ne figurant tout simplement pas dans les fichiers de la CNPS.

Pour accéder à l'application, les informaticiens-maison du département des systèmes d'information ont simplifié les choses. Il faut d'abord se connecter sur le site www.cnps.cm (1ère étape). Puis, 2^e étape, cliquer sur «*consultation compte individuel assuré*», ce qui vous permet d'ouvrir l'interface, et au niveau de l'indication «*Connexion de l'utilisateur*», renseigner votre matricule assuré et votre mot de passe personnel, avant de cliquer sur l'indication «*se connecter*». Au cas où, l'on est un nouvel utilisateur, cliquer sur «*créer votre compte*» et suivez les indications. La 3^e étape, nous conduit, une fois la connexion établie, à la page «*consultation des déclarations de salaires*». Cliquez sur l'onglet «*simulez votre pension retraite*» et, immédiatement vos informations s'afficheront, à savoir : l'historique de carrière, les salaires cotisables des 5 dernières années, la rémunération moyenne mensuelle et enfin, le montant de la pension à percevoir. ●

NOEL ALAIN OLIVIER MEKULU MVONDO AKAME

«La CNPS est la seule Caisse de sécurité sociale, en Afrique, capable de payer une prestation en temps réel»

Le directeur général de la CNPS du Cameroun a fait cette déclaration lors de sa participation au World Mobile Congress de Barcelone, du 25 au 28 février 2019. Lire l'entretien accordé à CIO Mag, où le top-manager décrit la solidité du système d'information qui a été déployé avec le constructeur chinois Huawei, tout en évoquant la fiabilité du réseau de l'organisme de sécurité sociale.

Entretien réalisé par
Mohamadou DIALLO
à Barcelone

Quel est le sens de la participation de la Sécurité sociale du Cameroun au World Mobile Congress de Barcelone ?

Nous avons été invités au World Mobile Congress par notre partenaire Huawei. Cette participation nous a permis de découvrir les évolutions en matière de connectivité. Mais, il s'agissait surtout de faire le point, avec Huawei, sur le vaste programme de modernisation et de mise à niveau de notre système d'information, que nous avons entrepris avec lui. Pour que nous puissions tous bénéficier des prestations sociales, nous gérons, sur l'ensemble du territoire camerounais, les volumineuses bases de données des assurés sociaux, des pensionnés, des travailleurs actifs... Cela suppose que le système d'information puisse répondre à un certain nombre d'exigences, en termes de robustesse et de performance, pour assurer ce maillage géographique. J'ai ainsi fait le déplacement à Barcelone, pour me rendre compte des évolutions et des possibilités actuelles existantes, et in fine, approfondir nos relations avec Huawei.

Après votre passage au salon de l'industrie de la téléphonie mobile, quelles sont vos impressions ?

Tant de nouveautés ! C'est impressionnant de constater la vitesse à laquelle tout évolue ! Déjà, lors de ma précédente participation, en 2016, j'avais été impressionné. Mais, les découvertes d'hier appartiennent d'ores et déjà au passé. C'est la preuve que tout avance à la vitesse grand V. A commencer par la 5G ou encore l'Intelligence artificielle. Quand on évoque ces avancées, certains pensent qu'il s'agit de science-fiction. Mais, je constate, avec satisfaction, que c'est une réalité quotidienne palpable, visible et qui influence notre management.

Vous avez confié à Huawei la construction de votre réseau pour relier les différents sites.

Quelles sont les raisons de ce choix ?

Avec Huawei, nous sommes engagés sur un programme en deux étapes. La première étape est déjà achevée. Elle a consisté en la construction d'un Disaster Recovery Center. Ce centre de reprise d'activité, à Yaoundé, nous permet de manager, en temps réel, notre système d'information. Et aussi de poursuivre, en cas d'incident dans notre principal site, l'exploitation des activités à partir de notre centre de repli et ce, de façon continue. La seconde phase de notre collaboration avec Huawei concerne la construction, à Douala, d'un mini data center, lequel duplique le système actuel. A terme, nous disposerons de trois sites de gestion. Le principal site sera localisé au siège, le site de récupération et de reprise d'activité sera hébergé à Yaoundé et le troisième, à Douala. Ce dernier sera le plus important et nous permettra non seulement de dupliquer et d'assurer la conti-

nuité d'activité, mais aussi d'accroître les capacités de nos serveurs, pour que le réseau soit plus fluide dans une trentaine de villes du Cameroun.

A combien s'élève le montant de l'investissement ?

Le budget global est de 3,5 milliards. Ce qui est, en soi, extraordinairement attractif en terme de coût, comparativement à d'autres programmes. Le prix de revient est dix fois moins cher et les niveaux de qualité et d'efficacité sont incomparables. A terme, nous disposerons du meilleur système d'information au plan national.

S'agissant de la sécurité liée au réseau Huawei, n'avez-vous pas d'appréhension à ce sujet ?

Il faut savoir qu'il y a une grosse part de fantasme dans l'opinion, même si l'on sait que la connectivité est devenue un enjeu géopolitique. Mais nous, les Africains, nous devons faire la part des choses et ne pas nous engager dans des combats géopolitiques qui ne nous concernent pas. Toutes les dispositions sont néanmoins prises pour parer, le cas échéant, à d'éventuels risques. Car, le risque zéro n'existe pas et nous en sommes conscients. Nous avons ainsi prévu, dans notre convention, des dispositions qui interdisent l'espionnage. Et des connexions interdites peuvent donner lieu à des sanctions importantes, y compris pécuniaires. Si ce type d'incidents venait à se produire, ce pourrait être un motif pur et simple de rupture de contrat. J'ajoute qu'en sus de la prévention mentionnée dans les dispositifs contractuels, nous disposons, aujourd'hui, de techniciens bien formés, qui assurent le monitoring des réseaux.

Avez-vous les moyens de vérifier tout cela ?

Il s'agit de technologie. Et sur ce plan, nous formons les jeunes générations. L'accès à la formation n'étant pas détenu par une catégorie d'individus, dès que la technologie est disponible, tout le monde en bénéficie. Par ailleurs, s'il est incontestable que Huawei découvre et déploie ces technologies, ce sont bien nos équipes qui opèrent sur le réseau.

Notre siège, à Yaoundé, est relié aux 38 centres de sécurité sociale du territoire camerounais et nous sommes en interconnexion avec quatre hôpitaux. C'est un dispositif assez vaste, qui démontre l'importance du système. Nous bénéficions par ailleurs du backbone que CAMTEL a construit, mais nous disposons aussi de duplications, via le système des compagnies téléphoniques MTN et Orange. Et certaines villes sont couvertes par satellites. Nous bénéficions de la quasi-totalité du spectre technologique.

Tous ces investissements n'occasionnent-ils pas des dépenses trop considérables ?

A contrario de ce que certains pourraient penser, nos budgets n'ont pas explosé. Ils se maintiennent dans des

«... Nous ne devons pas craindre de ne pouvoir accéder à la nouveauté.

Au contraire, les gouvernements peuvent se rendre compte que l'accès à la technologie est aujourd'hui possible et que les coûts sont maîtrisés ...



proportions très supportables. Pour preuve, nous avons investi près de 3 milliards et demi pour l'ensemble du système. Nous gagnons ainsi en efficacité et en temps de réaction. Et aujourd'hui, la CNPS est la seule caisse de sécurité sociale, en Afrique, à pouvoir payer une prestation en temps réel. Ainsi, dès que le dossier d'un pensionnaire ou d'un travailleur, qui bénéficie d'allocations, est déposé, il perçoit immédiatement ce qui lui est dû.

Le réseau est-il à l'origine du bon fonctionnement de ce service ?

Assurément, c'est grâce au réseau. Nous disposons, en back office, d'un stock de données, qui ont été enregistrées et archivées. Et lorsqu'un allocataire produit une demande, nous sommes en capacité de vérifier si tout est en règle et ce qu'il doit percevoir. La CNPS peut ainsi régler les prestations en temps réel. Avec ce système, nul besoin de rendez-vous. Tout se fait à distance et les déplacements deviennent inutiles. La demande se fait en ligne et le règlement s'effectue via mobile money. C'est avantageux tant pour l'utilisateur que pour l'administration. Si tout fonctionne bien, c'est que le système est opérationnel. C'est aussi parce que nous pouvons compter, depuis une semaine, sur l'infrastructure de Douala. Et d'ici à novembre, tout devrait être fin prêt. Nous ne sommes pas dans une compétition, mais affichons une certaine satisfaction à pouvoir affirmer que la CNPS du Cameroun sera dotée du meilleur système en Afrique francophone.

Lors de votre passage au World Mobile Congress de Barcelone, avez-vous détecté une technologie particulièrement intéressante ?

Oui, j'ai été particulièrement intéressé par la Smart city, dont l'une des applications pourrait nous correspondre. La Smart city observe et filme la ville, de telle sorte que l'on peut identifier les immeubles, les bâtiments, les routes... Et pour notre service de recouvrement, nous devons pouvoir identifier où sont les sites commerciaux et qui emploie du personnel. Et les retrouver plus facilement. La Smart city peut nous aider à localiser plus aisément les employeurs. Pour l'heure, nous n'en connaissons pas les coûts. Nous avons aussi découvert la technologie d'identification faciale, laquelle peut intéresser l'entreprise, en particulier les ressources humaines et le service de gestion de la paie. Actuellement, nous utilisons des systèmes de pointage qui ne sont pas particulièrement performants. Or, en installant des caméras à reconnaissance faciale, nul besoin de pointer. Seuls les identifiants sont requis. Et on peut ainsi enregistrer l'heure d'arrivée et de départ du personnel.

ment les employeurs. Pour l'heure, nous n'en connaissons pas les coûts. Nous avons aussi découvert la technologie d'identification faciale, laquelle peut intéresser l'entreprise, en particulier les ressources humaines et le service de gestion de la paie. Actuellement, nous utilisons des systèmes de pointage qui ne sont pas particulièrement performants. Or, en installant des caméras à reconnaissance faciale, nul besoin de pointer. Seuls les identifiants sont requis. Et on peut ainsi enregistrer l'heure d'arrivée et de départ du personnel.

CIO Mag s'active à la mise en œuvre d'un réseau panafricain des DSI et des directeurs de systèmes d'information. A ce titre, nous recueillons votre avis sur la place et le rôle de la DSI dans l'organisation de la CNPS.

Nous disposons d'un département des systèmes d'information mais, ce que nous observons de part et d'autre, nous amène à réfléchir. Avec l'Intelligence artificielle, il n'est pas exclu, qu'à un moment où à un autre, une direction ou un département des systèmes d'information fusionnent avec une direction des ressources humaines. Nous sommes toujours en veille sur la manière de concevoir la CNPS de demain. Et lorsque je dis demain, ce n'est pas dans dix ans, c'est au plus tard en 2020. Des fonctions métiers risquent fort de fusionner. La fonction comptable va quasiment disparaître. Elle va basculer dans l'analyse et non dans l'enregistrement, qui sera pour sa part automatique. Il faudra donc reconfigurer l'ensemble. De nouveaux métiers vont apparaître dans les domaines de l'informatique et du développement d'applications. Il faut y réfléchir dès à présent. Un véritable Big Bang se profile. Et nous devons être particulièrement attentifs à cette révolution qui s'annonce, car, dans nos pays, nous avons besoin d'exemples. Nous ne devons pas craindre de ne pouvoir accéder à la nouveauté. Au contraire, les gouvernements peuvent se rendre compte que l'accès à la technologie est aujourd'hui possible et que les coûts sont maîtrisés. Le système public et la gouvernance en seront les premiers bénéficiaires. ●

“
... De nouveaux métiers vont apparaître dans les domaines de l'informatique et du développement d'applications. Il faut y réfléchir dès à présent. Un véritable Big Bang se profile. Et nous devons être particulièrement attentifs à cette révolution qui s'annonce, car, dans nos pays, nous avons besoin d'exemples ...

”



ISSA

The New SG Can Rely On NSIF Cameroon

Marcelo Abi-Ramia Caetano (Brazil) took office as the new Secretary General of the International Social Security Association (ISSA) on February 1, 2019. He was elected on December 7, 2018 at Geneva, by the ISSA Nominating Committee, which is chaired by the DG of the NSIF of Cameroon.

By **Thomas Tang,**
CSA Communication CNPS

In December 2018, the 320 member institutions of the ISSA elected Marcelo Caetano as Secretary General of the Association (6 years mandate, renewable until retirement age set at 65 years, edn), for his ambition to further strengthen the role of the ISSA and its impact on social security by enhancing the services, governance, financial management and communication of member institutions. He was until recently Secretary for Social Security of the Ministry of Finance in Brazil, and has spent his whole career in policy and research work in the field of social security. In his new role, Mr Caetano will manage and direct the activities of the ISSA and work with key partners of the association to realise its mission of promoting excellence in social security administration. "Strong social security protection is key to

ensuring stable and inclusive societies. Our members already provide this protection to more than 3 billion people every day," he said during his installation. "To shape the future of social security and support national systems in facing key challenges such as incomplete coverage, population ageing or digital economy, the ISSA will strengthen its voice and work towards innovative solutions," he added.

Within the framework of the implementation of his ambitious programme, Marcelo Abi-Ramia Caetano can count, like his predecessor, on the excellent collaboration of the NSIF of Cameroon, whose top-management and personnel are more than ever engaged in the process of modernisation with, among other requirements, the implementation of ISSA guidelines and the extension of social coverage to the greatest number. ●

La CNPS propose d'éviter tout «copier-coller»

C'est, en quintessence, la proposition du directeur général de l'organisme de sécurité sociale, lors du premier forum international sur la couverture maladie universelle organisé par la Conférence Interafricaine de Prévoyance Sociale (CIPRES), le 04 mars 2019 à Lomé au Togo.



Lors des travaux à Lomé

Par **Thomas Tang**, CSA Communication CNPS

Le thème du forum est : *«Problématique de l'instauration de l'assurance maladie dans les Etats de la Zone CIPRES : enjeux, défis et opportunités»*. Les travaux ont commencé le 04 mars 2019, par les exposés des experts, directeurs généraux des caisses et partenaires de la CIPRES, dans le cadre d'une analyse complète des stratégies de mise en place et de financement de la couverture maladie dans les Etats membres.

En guise de contribution, Noël Alain Olivier Mekulu Mvondo Akame a suggéré d'éviter le *«copier-coller de modèles étrangers»* et d'être *«réalistes dans l'opérationnalisation de cette nouvelle branche»*. Des propositions pertinentes, qui n'ont pas manqué d'arracher des applaudissements dans la salle. Les sous-thèmes développés dans la foulée ont d'ail-

leurs permis de corroborer cette vision, après une introspection dans la mise en place de l'assurance maladie universelle au Mali, au Togo et en Côte d'Ivoire, l'examen des modes de financement expérimentés au Gabon et au Mali, ainsi que les retours d'expérience venant du Sénégal et du Burkina Faso.

Lors des travaux qui se sont poursuivis le 06 mars 2019, par la session ordinaire du conseil des ministres, le secrétaire exécutif de la CIPRES, Innocent Makoumbou, a reconnu que *«ce forum arrive à point nommé, au regard des défis qu'il faut impérativement relever pour inscrire de façon irréversible nos systèmes de sécurité sociale dans la modernité»*. Puisse les recommandations baliser la voie vers la mise en œuvre d'une nouvelle politique utile, pratique et harmonisée de l'assurance maladie dans la zone CIPRES ! ●

... Ce forum arrive à point nommé, au regard des défis qu'il faut impérativement relever pour inscrire de façon irréversible nos systèmes de sécurité sociale dans la modernité ...

BONNES PRATIQUES À LA CNPS CAMEROUN

Le bureau total en vitrine à la CIPRES

Pendant sa présentation au comité des experts de la Conférence interafricaine de la prévoyance sociale (CIPRES) tenu les 06 et 07 mars 2019 à Lomé, au Togo, le directeur général a expliqué comment ce dispositif a significativement amélioré la qualité de service au sein de l'organisme de sécurité sociale camerounais.

Par **Thomas Tang**, CSA Communication CNPS

Comme d'habitude, le patron de la CNPS, ardent défenseur de la modernisation de la sécurité sociale au Cameroun et en Afrique, est allé partager les bonnes pratiques déjà expérimentées au sein de l'organisme qu'il dirige, au comité des experts préparatoire à la 27^{ème} session ordinaire du conseil des ministres de tutelle des états membres de la CIPRES, prévue ce vendredi 08 mars 2019.

Ce qu'il convient de retenir de ce retour d'expérience venant du Cameroun, c'est que le bureau total a pour ambition d'immatriculer des employeurs et des travailleurs, mais aussi de traiter les dossiers de prestations sociales et assurer les paiements, en temps réel. Pour y parvenir, Noël Alain Olivier Mekulu Mvondo Akame a précisé que *«ce dispositif a été rendu possible grâce notamment, au regroupement des services concernés en un lieu unique, la mise à jour du système d'information ainsi que des comptes cotisants et assurés, ainsi que la polyvalence du personnel dédié»*. Ceci, non sans insister sur *«la réduction drastique du nombre de pièces exige-*

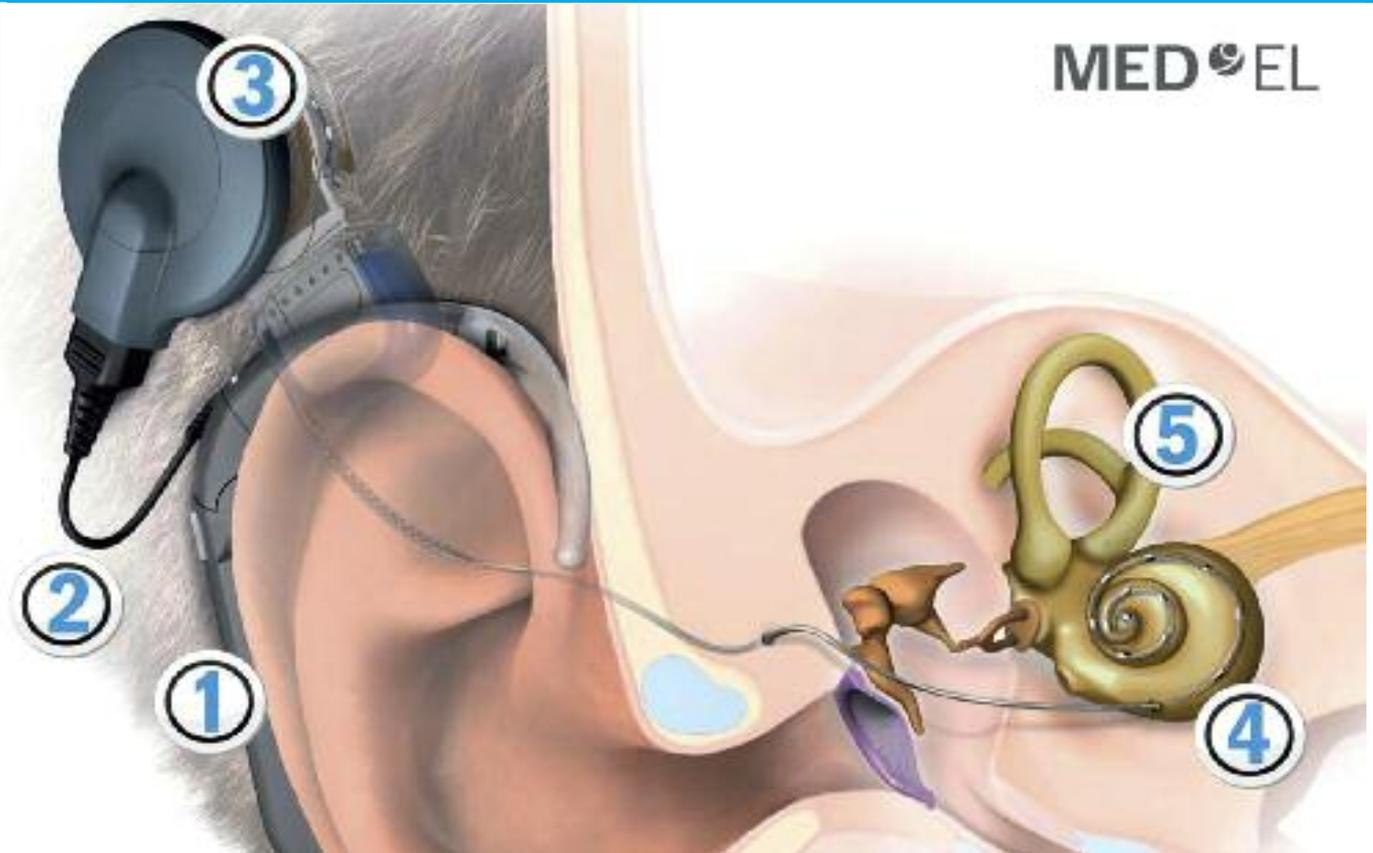


Le DG CNPS et ses collaborateurs

... Le tonnerre d'applaudissements des autres experts. Comme pour signifier au top-manager camerounais que la bonne pratique primée le 03 décembre 2014 ...

bles (84 pièces ont été écartées de la constitution des dossiers d'ouverture et de maintien de droits des assurés sociaux à la CNPS sur 198, ndlr), et la mise en place d'un contrôle interne adéquat».

A la fin de la présentation, le tonnerre d'applaudissements des autres experts. Comme pour signifier au top-manager camerounais que la bonne pratique primée le 03 décembre 2014, avec six autres (responsabilité sociétale en entreprise, bancarisation des pensionnés, consultation en ligne des comptes, formation spécialisée des cadres en management, le plan stratégique et la gestion des réclamations, ndlr), mérite d'être considérablement partagée en zone CIPRES... ●



CENTRE HOSPITALIER D'ESSOS (CHE)

A la pointe de la révolution médicale

Trois enfants atteints de surdit  ont re u des implants cochl aires   l'h pital de la Caisse, du 5 au 6 f vrier 2019. Une grande premi re, r alis e par le service d'oto-rhino-laryngologie (ORL) de la structure hospitali re, en collaboration avec le professeur Lefebvre, chirurgien ORL des h pitaux de Belgique et la firme MED-EL, fabricant d'implants cochl aires.

Par **Emma Siliki  pse Mouen**,
Service Communication CNPS

“
... Cette technologie m dicale permettra d' viter la stigmatisation (regard d'autrui face au langage des signes) et facilitera l'insertion sociale des anciens malades, enfin capables de s'exprimer couramment, comme s'ils n'avaient jamais souffert de surdit  ...”

Sur 1000 enfants qui naissent, 05 sont sourds. Ce qui fait de la surdit , un probl me de sant  publique. Heureusement, au Cameroun, il est d sormais possible de r habiliter les personnes atteintes de surdit s post-linguale (ndlr : ayant d j  parl  et entendu, avant de devenir sourdes) et pr -linguale (ndlr : n'ayant jamais entendu, ni parl ), notamment ceux que les proth ses auditives n'ont pas pu aider.

«Au niveau du CHE, il a  t  mis en place un d pistage syst matique, qui permet de poser des diagnostics pour que ces personnes soient prises en charge de fa on pr coce. Il s'agit donc de poser des implants  lectroniques (cochl aires) pour la fourniture d'un certain niveau d'audition chez les patients atteints d'une surdit  profonde ou s v re», explique le Dr Jean Espoir Evehe Vokwely, le chef d'unit  ORL du CHE. «L'intervention prend   peu pr s une heure, sous anesth sie g n rale» ajoute le Professeur Lefebvre. Cette chirurgie est tr s complexe : un dispositif  lectrique est plac    l'int rieur de l'oreille interne, pratiquement au niveau du nerf, pour capter les sons venant de l'ext rieur, les transformer en influx  lectrique. Par la suite, le patient va subir une phase de r education allant de 1   3 ans, jusqu'  ce qu'il

retrouve l'usage de la parole.

Trois enfants,  g s respectivement de 03, 05 et 17 ans, en ont d'ailleurs fait l'exp rience, dans de tr s bonnes conditions. Ils seront ensuite soumis   plusieurs protocoles, en trois phases, dont celle des pansements, jusqu'  cicatrisation compl te ; celle des s ances d'activation des implants, au bout d'un mois ; et les tests de parole, 3 mois apr s. L'op ration qui co te 26 000 euros   l' tranger - soit un peu plus de 17 000 000 de FCFA -, est r alis e   un peu plus du tiers du montant au CHE, qui dispose d sormais d'un microscope op rateur. Lequel vient ainsi renforcer son plateau technique et la qualit  des services, faisant du centre hospitalier le seul   poss der ce dispositif au Cameroun, tout en int grant le cercle ferm  des pionniers en la mati re dans toute l'Afrique francophone. Les rendez-vous de r glages seront mensuels et trimestriels, avec des experts qui se d placent et exercent gratuitement.

Le volet social n'est pas   n gliger : cette technologie m dicale permettra d' viter la stigmatisation (regard d'autrui face au langage des signes) et facilitera l'insertion sociale des anciens malades, enfin capables de s'exprimer couramment, comme s'ils n'avaient jamais souffert de surdit . ●

La CNPS prend en charge 50% des frais

Le directeur général a obtenu le feu vert du Conseil d'administration dont les travaux se sont tenus le 27 mars 2019 à Yaoundé.

Par **Simon Meyanga**,
CS Communication CNPS

“
... L'augmentation depuis janvier 2016 du montant des allocations familiales de 1800 francs CFA par mois et par enfant à 2800 francs CFA par mois et par enfant, le relèvement du taux des cotisations sociales de 7 à 8,4 % et le relèvement du plafond des cotisations de 300 000 à 750 000 francs CFA ...
”



La bonne nouvelle fera à coup sûr des heureux parmi les seniors. En attendant la mise en place au Cameroun d'une assurance maladie universelle telle que voulue par le président de la République, Paul Biya, le directeur général de la Caisse nationale de prévoyance sociale a sollicité et obtenu du Conseil d'administration, l'autorisation de signer avec des formations hospitalières du pays, des conventions pour la prise en charge des soins médicaux des milliers de pensionnés, de bénéficiaires d'allocations de vieillesse et de rentes d'accident de travail, à hauteur de 50 %.

Jusqu'à-là, cette prise en charge régulière n'était possible que dans les formations sanitaires de la CNPS, en application des dispositions de la délibération n° 45/08/CNPS/PCA du 18 décembre 2008, et portaient sur les consultations, les soins et les examens médicaux, de même que les hospitalisations.

Désormais donc, cette prise en charge va être assurée par plusieurs formations sanitaires à travers le pays, qui viendront à accueillir les personnes ciblées par cette mesure salvatrice. Une décision qui est, pour ainsi dire, en totale conformité avec la politique sociale du président Paul Biya dont on sait que l'objectif, y compris à travers la couverture maladie universelle, est avant tout, l'amélioration des conditions de vie des populations.

Dans ce contexte, la mesure prise par la CNPS en faveur des pensionnés s'inscrit dans une logique de contribution à la mise en place progressive et maîtrisée d'une couverture santé universelle. Il fallait bien commencer quelque part et la CNPS, avec l'aval de son conseil d'administration, a choisi de commencer par une population dont elle a la maîtrise. Si la CNPS peut s'autoriser une telle ouverture vers la couverture de la moitié des dépenses de santé d'une couche de la population dont on sait qu'elle est démunie, c'est bien grâce

à sa solidité financière avérée. L'organisme camerounais de sécurité sociale se porte financièrement bien. La preuve a été donnée mercredi dernier, au terme d'une session ordinaire du conseil d'administration qui a examiné et approuvé les comptes de l'exercice 2018 qui affichent un résultat positif net de 62,3 milliards de francs CFA, après 43,7 milliards de francs CFA en 2016 et 54,3 milliards de francs CFA en 2017. Et lorsqu'à ces chiffres on intègre les plus de 200 milliards de francs CFA de réserves financières, on comprend que l'ambition de la CNPS de voler au secours de ses pensionnés est financièrement soutenable.

Il y a quelques mois de cela, le parfait état de santé financière de la CNPS lui a permis de proposer aux pouvoirs publics, le relèvement des pensions anciennes, pour permettre aux anciens pensionnés dont le niveau des pensions est faible, de faire face aux coûts de la vie. Une proposition qui a rencontré l'assentiment du gouvernement qui examine en ce moment la possibilité de la mise en œuvre efficace de cette autre réforme salutaire à intervenir sous peu, dans le régime camerounais de sécurité sociale. Elle viendra alors s'ajouter à une autre batterie de réformes parmi lesquelles, l'augmentation depuis janvier 2016 du montant des allocations familiales de 1800 francs CFA par mois et par enfant à 2800 francs CFA par mois et par enfant, le relèvement du taux des cotisations sociales de 7 à 8,4 % et le relèvement du plafond des cotisations de 300 000 à 750 000 francs CFA ; réformes qui induisent une augmentation substantielle des pensions. A cet égard, il y a lieu de rappeler que la pension la plus élevée payée par la CNPS s'élève aujourd'hui à 404 mille francs contre 154 mille francs avant la réforme. Une véritable révolution qui impacte durablement et positivement le système camerounais de sécurité sociale et la vie des Camerounais et dont le président Paul Biya est le principal initiateur. ●



Le 3^e âge attentif

Les retraités de la Bénoué saluent la mesure

Au parfum de la nouvelle qui donne quitus au directeur général de la CNPS d'étendre le bénéfice de la prise en charge médicale des pensionnés à hauteur de 50% dans d'autres formations sanitaires que celles de la CNPS, c'est une foule en joie qui a envahi le centre de prévoyance sociale de Garoua, le 30 mars dernier.

Par **Hervé Choudjem**,
Service Communication CNPS

Pas moyen de les contenir à l'annonce de la surprenante nouvelle. Rendus au Cps de Garoua dans le cadre d'une séance de travail avec les responsables de ladite structure, élargie à certains partenaires tiers payeurs, les retraités du département de la Bénoué sont rentrés les yeux brillants de joie et d'espoir. Pourtant, les participants à la rencontre venaient s'enquérir des points inscrits à l'ordre du jour, notamment le feedback relatif à la qualité du service quotidiennement offert par la structure à ses véritables patrons, ainsi que la vulgarisation des facilités sans cesse accordées aux pensionnés, conformément à l'objectif n° 22 de la lettre de mission 2019 du CPS Garoua.

Une occasion idoine pour le chef de structure de faire une annonce spéciale. «*Désormais, la CNPS prendra en charge 50% des soins médicaux de ses pensionnés sur toute l'étendue du territoire national*», dira-t-il, en application des résolutions de son Conseil d'administration réuni en session ordinaire le 27 mars 2019. Il n'aurait pas pu choisir meilleur moment, «*l'occasion fait le larron*» dit le dicton. L'association des retraités de la Bénoué a accueilli très favorablement cette bonne nouvelle, et a demandé au chef de centre de prévoyance sociale de Garoua de transmettre leurs sincères remerciements au directeur général de la CNPS, sous réserve de la correspondance qu'ils lui adresseront dans les prochains jours. ●

CENTRE MÉDICO-SOCIAL DE MAROUA

Par **Thomas Tang**, CSA Communication CNPS

Des remerciements qui font chaud au cœur

La structure hospitalière de la CNPS dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun, a reçu une belle surprise le 04 mars 2019: un parent dont l'enfant y a séjourné, a dit merci à l'équipe.

Dès le début de la lettre, monsieur Hassan Ousman, de nationalité tchadienne, avoue ne pas savoir «*par quel mot commencer et quoi dire*», pour remercier l'équipe du CMS CNPS de Maroua, «*du médecin à l'agent d'entretien*». C'est que, son fils Guisma, brûlé au 3^{ème} degré, y a été pris en charge 45 jours auparavant. «*J'avais peur en venant à l'hôpital*» se rappelle-t-il. Mais, fort heureusement, «*quelques heures ont suffi pour que je reprenne mes esprits*», ajoute-t-il. La raison : l'équipe médicale a fait la promesse de ne ménager aucun effort pour le prompt rétablissement de son fils et le déploiement observé s'est avéré convainquant.

L'état de son enfant étant désormais stabilisé, Hassan Ousman reconnaît avoir vu une équipe médicale «*professionnelle, dynamique, sociale et surtout humaine et humaniste*». Il se dit d'ailleurs très reconnaissant, tout comme sa famille. «*Guisma, sa maman, ses frères se joignent à moi pour vous dire merci et que Dieu vous*

bénisse» conclut l'auteur.

En retour, le médecin-chef de l'hôpital, le Dr Mben Il Jean Marc, a salué «*ce témoignage qui traduit la satisfaction de la famille*», tout en restant convaincu que «*les résultats atteints, grâce à cette confiance, traverseront les frontières*» de la région de l'Extrême-Nord.

Dans toutes les structures hospitalières de la CNPS, de nombreux efforts sont faits pour non seulement améliorer la qualité des soins, mais aussi la qualité de service en général. Savoir que le résultat de ces efforts est remarqué et apprécié rend le travail plus motivant, tout en apportant une grande fierté aux équipes. Même si le rappel du top-management de l'organisme de sécurité sociale du Cameroun reste d'actualité : «*On ne devrait jamais se contenter des résultats obtenus. Il faut être en quête d'amélioration; de nouvelles performances, notamment en matière de qualité de service*». ●



FOOTBALL/CHALLENGE CNPS-NFC BANK

Des dames superbes, des hommes surpris

Pendant le tournoi amical qui s'est joué le samedi 26 janvier 2019, à l'initiative de NFC Bank, les dames de la CNPS ont survolé leur match, tandis que les messieurs ont été tenus en échec. Retour sur une journée sportive conviviale entre partenaires.

Par **Thomas Tang**,
CSA Communication CNPS

Le public, constitué des personnels des deux entreprises, s'est donné rendez-vous au stade annexe omnisports n°1 de Yaoundé. En effet, il fallait être aux premières loges pour vivre le spectacle proposé par les équipes masculines et féminines.

DAMES : CNPS 9-1 NFC BANK

La sélection féminine de football de l'organisme de sécurité sociale du Cameroun signait son retour après plusieurs mois de repos, et un dernier match perdu contre celle de l'Assemblée nationale en mars 2018. Rajunie, elle a complètement dominé son sujet, en lever-de-rideau du challenge CNPS-NFC Bank. Ce retour en activité commence par une rapide ouverture du score de l'avant-centre Marina Tana, d'une frappe splendide dans la lucarne adverse (1-0, 3è). Mais, les coéquipières de la capitaine Nathalie Atangana concèdent une égalisation dès l'engagement, sur pénalty (1-1, 4è).

Ce qui a le mérite de les réveiller définitivement et permettre au public de vivre un spectacle inédit. Plus fraîches physiquement, elles procèdent par actions individuelles pour s'imposer : Akini (2-1, 7è), Marie Medoua (3-1, penalty, 9è), Amina (4-1, 11è), permettent de prendre le large avant même la mi-temps du match joué en 15 minutes deux fois. En seconde période, le festival se poursuit : Melingui (5-

1, 17è), Akini (6-1, 18è), Amina (7-1, 21è), Melingui (8-1, 25è) et encore Melingui pour le triplé (9-1, 29è) ajoutent les condiments nécessaires pour rendre la sauce hyper bonne. C'est tout simplement la plus large victoire de l'équipe féminine de la CNPS, depuis 1967 ! Elles méritent donc leur nouveau surnom des «*lionnes de la CNPS*», donné par un public conquis.

MESSIEURS : CNPS 1-1 NFC BANK

Pour son premier match de l'année, l'équipe fanion masculine a croisé un adversaire coriace. Malgré une rapide ouverture du score du nouveau buteur en série Sydney Nkot Yebga (1-0, 16è), l'adversaire a réussi à égaliser peu avant la pause (1-1, 42è). Les coéquipiers de la légende Patrice Abanda, capitaine, ont souffert d'un manque criard de réussite durant le reste de la rencontre. La faute à un gardien adverse dans un très grand jour, qui a annihilé la bagatelle de... 13 occasions franches ! Bien que tenu en échec, le onze de la CNPS a montré de bonnes dispositions pour une nouvelle année de victoires. Le dernier tournoi festi-foot, qui a permis d'enregistrer de nouveaux visages, n'est pas étranger à cette forme.

Ce challenge s'est déroulé dans une superbe ambiance du stade à la 3è mi-temps. Ce qui augure de joyeuses retrouvailles bientôt, à l'occasion de la deuxième édition. Sportez-vous bien ! ●

... Ce challenge s'est déroulé dans une superbe ambiance du stade à la 3è mi-temps. Ce qui augure de joyeuses retrouvailles bientôt, à l'occasion de la deuxième édition ...

Le CHE dit au revoir à ses anciens

Le centre hospitalier d'Essos (CHE) a honoré tout le personnel parti en retraite au cours des années 2017 et 2018. C'était au cours d'une cérémonie mémorable organisée le jeudi 14 mars 2018.



Par **Emma Siliki épse Mouen**,
Service Communication CNPS

Ils étaient 35 au total, dont 20 femmes et 15 hommes, parmi lesquels 2 médecins, notamment les Docteurs Martin Eben et Zeudja Cécile. L'ambiance battait son plein sous les airs très cadencés joués par la jeune chorale de cette structure, pendant que les stars du jour, les membres de leurs familles, le DCHE et son adjoint, ainsi que le personnel, étaient installés. A 15 heures, les choses sérieuses pouvaient commencer. D'abord un homme de Dieu, un

pasteur, pour invoquer la présence divine et pour rappeler dans son prêche que le travail libère et grandit. Puis est venue l'allocution du DCHE. «*Il nous a paru important de vous appeler et marquer cet évènement, afin qu'on vous déroule le tapis rouge pour les services rendus. Cet hôpital est debout grâce au travail que vous avez abattu. Je vous souhaite donc un agréable moment ici, en présence de ceux que vous avez laissé*», affirmera-t-elle en substance.

Les néo-retraités ont tenu à dire un mot par la voix de leur représentant, Henri Onobiono: «*Pour ceux qui pensent que nous sommes en retraite; à mes jeunes collègues, je dirais de ne pas avoir peur de la retraite, elle est bonne.*» Des certificats de reconnaissance leurs ont été décernés, en plus de cadeaux. Une grande surprise pour ces anciens travailleurs qui se sont sentis aimés. Les responsables du CHE ont également saisi l'occasion pour décerner 3 prix (d'excellence d'accueil, de la pro activité et d'excellence de l'empathie) à des agents encore en activité; ces derniers s'étant démarqués par leur travail. La palme d'or du meilleur karaoké de la CNPS lors de la célébration 08 mars dernier, de la journée internationale de la femme a été aussi présentée au personnel. Une photo de famille et un buffet ont permis de clôturer la cérémonie, dans une ambiance festive, au rythme de la chorale. ●

Mariages



Daniel et Emma Jocelyne MOUEN NDJOH

Emma Jocelyne
en service à la
Communication
(DECT). Ils se sont dit
OUI le 23 février 2019
à la mairie de
Bonassama à Douala.

Astuce

Mieux s'organiser pour éviter le stress au travail

Etre productif, c'est obtenir de **meilleurs résultats**, plus rapidement. Dans le contexte actuel, cette **obligation de performance** est une source de stress importante pour les salariés.

Or, on ne naît pas **efficace**, mais on le devient ! Avec une **bonne dose d'organisation**, tout le monde peut parvenir à jongler avec les exigences, les sollicitations et la pression de la hiérarchie.

L'OMS identifie d'ailleurs la mauvaise organisation du travail comme l'une des premières sources de stress professionnel. Un stress qui peut rapidement devenir **fatigue**, sentiment de **perte de contrôle** et incapacité à aboutir à des résultats concrets au travail : soit les signes de l'épuisement professionnel ou **burn out**.

Enfin, être **productif**, c'est aussi rentrer chez soi avec un **sentiment de satisfaction**, après une journée bien remplie. Et donner le **meilleur de soi-même** sur les projets qui engagent l'entreprise.

CNPSCaisse Nationale de Prévoyance Sociale
Vous ne serez jamais seul**NSIF**National Social Insurance Fund
You will never live alone

Qualité de service

2017



Assurance Volontaire

SIMULATIONS ASSURANCE VOLONTAIRE

Revenu déclaré par l'assuré		Taux de cotisation	Montants des cotisations à payer		Pension Minimum à percevoir dès l'arrêt de toute activité à partir de 60 ans (Si vous avez cotisé pendant 180 mois)
Mensuel	Annuel		Mensuel	Annuel	
		8,4%	Après 15 ans de cotisations		
36.270	435.240	8,4%	3.046	36.552	19.000/mois
70.000	840.000	8,4%	5.800	70.560	21.000/mois
100.000	1.200.000	8,4%	8.400	100.800	30.000/mois
200.000	2.400.000	8,4%	16.800	201.600	60.000/mois
300.000	3.600.000	8,4%	25.200	302.400	90.000/mois
400.000	4.800.000	8,4%	33.600	403.200	120.000/mois
500.000	6.000.000	8,4%	42.000	504.000	150.000/mois
600.000	7.200.000	8,4%	50.400	604.800	180.000/mois
750.000	9.000.000	8,4%	63.000	756.000	225.000/mois

Au-delà de 180 mois d'assurance, chaque période 12 mois supplémentaire vous donne droit à un bonus de 1% en plus sur les 30% de votre Rémunération Mensuelle Moyenne (RMM: moyenne des salaires des 3 dernières années d'activité salariale qui s'obtient en additionnant les salaires des 03 dernières années divisés par 36-12 mois3-) initiale ;

La pension de vieillesse normale est versée à l'assuré lui-même ;

Le montant total des cotisations versées par un assuré social pour sa pension pendant 180 mois est récupéré par l'assuré pendant 4 ans et 2 mois après son départ à la retraite ; mais la CNPS continue de lui verser la même pension jusqu'à son décès ;

En cas de décès de l'assuré principal, cette pension est reversée à ses ayants droit (enfants mineurs, conjoints) et les ascendants (père et mère) ;

Si vous avez cotisé pendant plus de 12 mois et moins de 180 mois, vous avez droit à une allocation en versement unique.

NB : Offre valable pour les personnes âgées de moins de 60 ans

• Mail : cnps.cameroun@cnps.cm • Facebook : **CNPS** • Twitter : **@CnpsCameroun** • Site : www.cnps.cm**Vous ne serez jamais seul !**



TOUCHEZ

DESORMAIS VOS ALLOCATIONS FAMILIALES PAR

PAIEMENT MOBILE



**COMMUNIQUEZ
VOTRE NUMERO DE COMPTE
A VOTRE CENTRE
DE PREVOYANCE SOCIALE**